



**MRC**  
d'Antoine-Labelle



**CLD**  
d'Antoine-Labelle

**RAPPORT ANNUEL**  
**PLANIFICATION**

**2023**  
**2024**



Adopté au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle  
le 27 février 2024  
MRC-CC-15514-02-24

# TABLE DES MATIÈRES

## 04.

Mot du préfet et de la directrice générale

## 05.

Territoire

## 07.

Mairessees et maires

## 08.

Positionnement

## 09.

Quatre grands axes

## 10.

Ressources financières

## 12.

Grandes réalisations

## 14.

Administration générale

## 35.

Aménagement du territoire

## 42.

Gestion intrégréee des ressources naturelles

## 45.

Évaluation foncière

## 47.

Centre local de développement

## 50.

Équipes de travail

## 54.

Conseil et comités

# MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2023 et la planification 2024 de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce document brosse un portrait complet de l'organisation, en plus d'y présenter les réalisations de l'année terminée et les orientations de celle nouvellement débutée. Les réalisations et les orientations démontrent notre engagement continu envers le développement harmonieux et durable de notre territoire.

Le rapport annuel témoigne des efforts conjoints de la communauté, des partenaires locaux et de l'équipe dévouée de la MRC d'Antoine-Labelle. Les réalisations 2023 ont été possibles, entre autres, par l'implication de toutes ces parties. Ensemble, nous avons travaillé sans relâche et mis les efforts nécessaires dans l'atteinte de nos objectifs et en vue de répondre aux besoins évolutifs de la région et de la population.

Rappelons que la force de l'organisation réside dans la multidisciplinarité et le vaste éventail d'expertises de ses ressources humaines. Ces atouts permettent à la MRCAL de réaliser pleinement ses mandats et d'offrir une prestation de services de qualité, en plus de se positionner comme organisation de référence. Soulignons également l'apport des 17 municipalités qui composent notre territoire. Elles participent à la réussite des dossiers et contribuent au développement du plein potentiel de la région.

*« C'est cette pluridisciplinarité qui fait la force de notre MRC. Les expertises des membres de notre grande équipe contribuent à répondre aux enjeux territoriaux et à l'avancement des multiples dossiers régionaux. Ensemble, on travaille vers un objectif commun, celui d'améliorer continuellement la qualité de vie des Antoine-Labellois », soutient Monsieur Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.*

Nous sommes fiers des progrès accomplis, mais nous reconnaissons également les défis persistants et les besoins évolutifs qui nécessitent une attention continue. C'est pourquoi, année après année, nous redéfinissons les orientations de l'organisation.

En conclusion, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers le soutien continu et l'engagement de tous les acteurs qui gravitent autour de la MRC d'Antoine-Labelle. Chacun d'entre eux contribue à la vitalité du territoire.

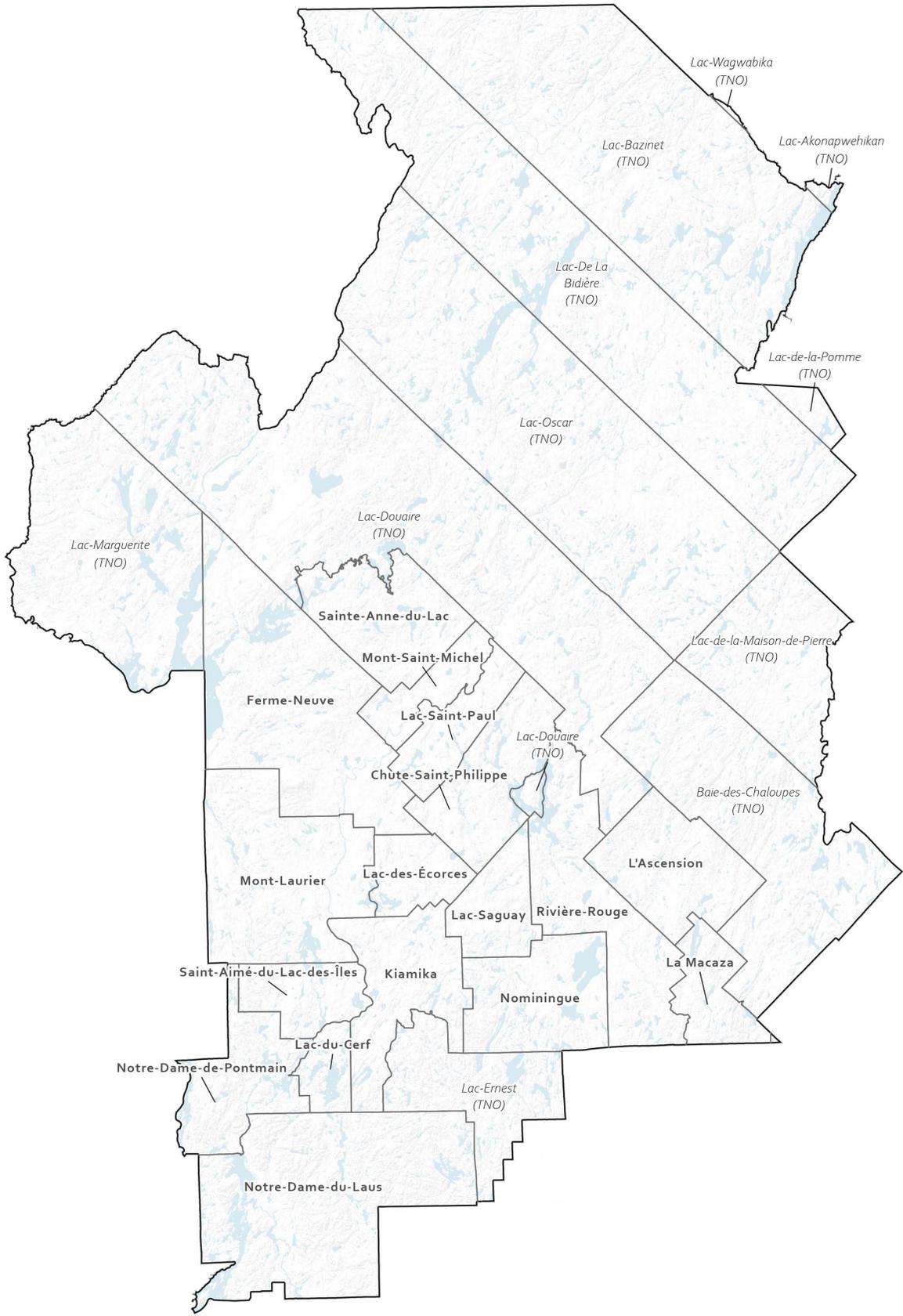


**Daniel Bourdon**  
Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle  
Maire de la Ville de Mont-Laurier



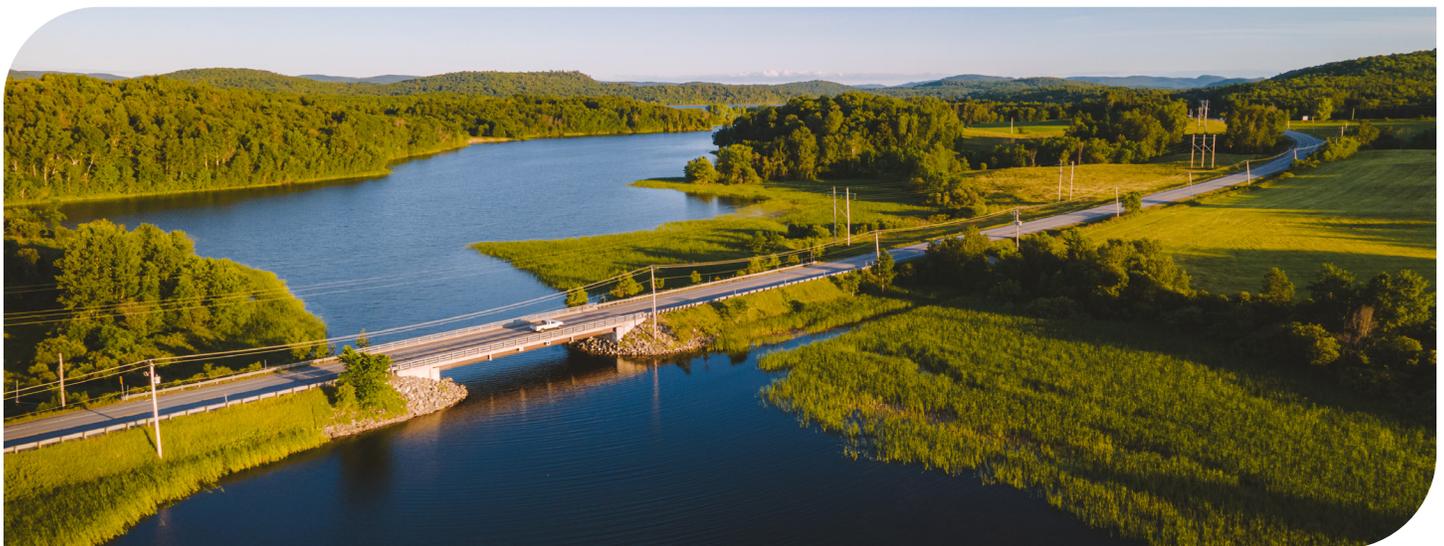
**Mylène Mayer**  
Directrice générale de la MRC  
d'Antoine-Labelle

# TERRITOIRE



# TERRITOIRE

Ce vaste territoire, situé à **240 km** au nord-ouest de Montréal, représente **72 %** de la région administrative des Laurentides. Ses **16 296 km<sup>2</sup>** regorgent de nombreux lacs et rivières ainsi que de vastes forêts et de territoires non organisés. Seuls **38 %** de ces espaces sont occupés par les **17 municipalités et villes** qui les composent. La MRC d'Antoine-Labelle travaille donc au service de celles-ci et de plus de **37 000 habitants**.



# MAIRESSES ET MAIRES



**Daniel Bourdon**  
Maire de la Ville de Mont-Laurier  
*Depuis novembre 2017*  
Préfet  
*Depuis novembre 2021*



**Yves Bélanger**  
Maire de La Macaza  
*Depuis novembre 2021*  
Préfet suppléant  
*Depuis novembre 2023*



**Normand Saint-Amour**  
Maire de Chute-Saint-Philippe



**Diane Sirard**  
Mairesse de Ferme-Neuve



**Michel Dion**  
Maire de Kiamika



**Pierre Flamand**  
Maire de Lac-des-Écorces



**Nicolas Pentassuglia**  
Maire de Lac-du-Cerf



**Michel Chouinard**  
Maire de Lac-Saguay



**Colette Quevillon**  
Mairesse de Lac-Saint-Paul



**Jacques Allard**  
Maire de L'Ascension



**André-Marcel Évêquoz**  
Maire de Mont-Saint-Michel



**Francine Létourneau**  
Mairesse de Nominique



**Pierre Gagné**  
Maire de Notre-Dame-de-Pontmain



**David Cyr**  
Maire de Notre-Dame-du-Laus



**Denis Lacasse**  
Maire de Rivière-Rouge



**Luc Diotte**  
Maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles



**Jocelyne Lafond**  
Mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

# POSITIONNEMENT



## Mission

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ses citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

## Vision

La MRC d'Antoine-Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

## Valeurs

### Collaboration

Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires.

### Expertise

Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misons sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place.

### Dynamisme

En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire.

### Intégrité

Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse.

### Respect

Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.

# QUATRE GRANDS AXES

## 01.

### Compétences

- Développement économique (délégué CLD)
- Gestion des cours d'eau
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
- Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
- Interventions ciblées
- Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD)
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI)
- Télécommunication
- Territoires non organisés (TNO)

## 02.

### Développement

- Comité jeunesse
- Développement culturel
- Développement acéricole
- Internet haute vitesse
- Mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI)
- Parcs régionaux
- Patrimoine immobilier
- Plan d'adaptation aux changements climatiques
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Promotion touristique (déléguée au CLD)
- Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Entente de vitalisation
- Entente Signature innovation

## 03.

### Services aux municipalités

- Cour municipale
- Entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique
- Évaluation foncière
- Géomatique et cartographie
- Règlement d'abattage d'arbres en forêt privée
- Vente pour non-paiement de l'impôt foncier

## 04.

### Services aux citoyens

- Gestion des baux de villégiature et des baux de sable et gravier
- Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat
- Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale
- Support au transport adapté et collectif

L'élaboration du budget de la MRC d'Antoine-Labelle est un processus s'échelonnant sur plusieurs mois. Une première rencontre de planification de dossiers, de mandats et d'orientations budgétaires à laquelle sont invités tous les maires du territoire, permet de déterminer les orientations et actions souhaitées par le conseil de la MRC pour l'année à venir. Une fois le budget préliminaire établi, une rencontre avec le comité administratif est tenue afin qu'il puisse recommander le document en prévision d'une rencontre ultérieure avec le conseil de la MRC. Enfin, lors d'une séance subséquente du conseil, les maires prennent connaissance de l'ensemble du budget recommandé par le comité administratif, afin de l'adopter à la séance suivante.

## Budget MRC

Le budget 2023 de la MRC totalisait 11 744 101 \$, dont 3 575 974 \$ (30,45 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2024 totalise une somme de 13 645 640 \$, dont 3 761 532 \$ (27,57 %) correspondent aux quotes-parts des municipalités alors que 9 884 108 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux, incluant l'affectation du surplus anticipé de 2023 de 821 143 \$.

Pour 2024, les quotes-parts totales des municipalités subissent une augmentation de 5,19 %, incluant 0,5 % qui représente l'augmentation de la quote-part en lien avec les sommes versées au Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle ainsi que 0,2 % représentant une nouvelle quote-part en lien avec les travaux sur la dorsale municipale. La participation financière à ces quotes-parts totales attribuable à chaque municipalité varie selon sa richesse foncière. L'augmentation s'explique par la hausse de l'indice du prix à la consommation pour l'année 2023, impliquant des augmentations notables, entre autres, des assurances et de frais de support aux différents logiciels.

Un montant de 456 630 \$, par le biais des quotes-parts, et un montant de 325 875 \$ à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sont versés au CLD. Un montant de 139 190 \$, provenant des quotes-parts de la MRC est également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Des sommes de 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristique et de 80 000 \$ pour prioriser des actions pour le développement économique de la région sont quant à elles puisées à même l'enveloppe du FRR – Volet 2 du MAMH. Également, le CLD reçoit de la MRCAL une somme de 200 000 \$ pour la réalisation du mandat Accès Entreprise Québec, en plus d'une enveloppe destinée au soutien à la coordination du projet Signature et innovation de la MRCAL provenant de l'entente FRR – Volet 3 du MAMH. Les montants versés au CLD représentent 15,84 % des quotes-parts totales 2024 de la MRCAL.

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts 2024 représente 0,0524 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement à un taux de 0,0597 \$ en 2023, ce qui représente une diminution de plus de 12 %. Ce taux se situait à plus de 0,0621 \$ du 100 \$ d'évaluation au cours des dix années précédant l'année 2023, le coût pour les municipalités a donc diminué de manière considérable au cours des deux dernières années.

## Budget TNO

Le budget 2023 des territoires non organisés (TNO) présentait une augmentation globale des dépenses de 6,06 % et la taxe foncière générale était de 0,43957 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2024 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 8,91 %. Elles sont justifiées, entre autres, par l'expansion des mesures de sécurité civile, dont le système d'appels d'urgence et la desserte du système de radiocommunication en TNO. L'augmentation à titre de revenus de compensation sur les immeubles détenus par les différents gouvernements et de revenus pour des services rendus ainsi que l'affectation de surplus plus importants cette année ont pour effet de réduire l'impact de l'augmentation des dépenses sur le budget. Par conséquent, le taux de la taxe foncière générale sera diminué de 0,00064 \$ par 100 \$ d'évaluation, pour être amené à 0,43893 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Revenus MRC		2024	2023
27,6 %	Contribution des municipalités	3 761 532 \$	3 575 974 \$
18,5 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	2 518 538 \$	2 400 774 \$
6,7 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI, baux et fonds des parcs régionaux)	921 445 \$	922 781 \$
4,6 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	626 062 \$	489 158 \$
3,8 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	522 748 \$	522 748 \$
2,7 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	366 031 \$	396 387 \$
24,9 %	Autres subventions	3 397 306 \$	2 250 471 \$
6,0 %	Affectation de surplus	821 143 \$	576 594 \$
3,1 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle / entente)	425 095 \$	367 048 \$
1,0 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	140 090 \$	135 391 \$
1,1 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	145 650 \$	106 684 \$
<b>100 %</b>	<b>Revenus totaux</b>	<b>13 645 640 \$</b>	<b>11 744 010 \$</b>

Dépenses MRC		2024	2023
27,9 %	Administration générale, restauration et greffe	3 809 789 \$	3 756 709 \$
13,8 %	Service de l'évaluation foncière	1 876 985 \$	1 713 305 \$
10,0 %	Promotion et développement économique	1 360 253 \$	1 384 937 \$
6,7 %	Délégation de gestion (fonds TPI, baux et fonds des parcs régionaux)	921 445 \$	920 781 \$
9,3 %	Aménagement, urbanisme et zonage	1 276 809 \$	1 186 132 \$
17,9 %	Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	2 437 742 \$	972 998 \$
3,8 %	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	522 748 \$	520 748 \$
- %	Service d'ingénierie	- \$	- \$
1,9 %	Frais de financement et remboursement de la dette	255 901 \$	227 837 \$
2,9 %	Cour municipale	391 159 \$	336 208 \$
0,8 %	Patrimoine immobilier	110 846 \$	105 018 \$
1,7 %	Politique culturelle (agent et entente de développement)	225 929 \$	220 846 \$
1,0 %	Transport collectif et identification territoriale	137 000 \$	137 000 \$
1,1 %	Hygiène du milieu, santé et bien-être	148 900 \$	88 981 \$
0,8 %	Schéma couverture de risques en incendie	110 684 \$	105 760 \$
0,2 %	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	33 250 \$	40 750 \$
0,2 %	Dépenses d'investissement	26 200 \$	26 000 \$
<b>100 %</b>	<b>Dépenses totales</b>	<b>13 645 640 \$</b>	<b>11 744 010 \$</b>

Revenus TNO		2024	2023
49,3 %	Taxes et tarification de services	561 768 \$	562 402 \$
22,6 %	Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	257 066 \$	261 058 \$
15,2 %	Affectation de surplus *	173 750 \$	127 806 \$
6,5 %	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	73 686 \$	28 359 \$
5,4 %	Services rendus à la MRC – Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	61 594 \$	54 995 \$
- %	Autres subventions	- \$	- \$
0,9 %	Revenus d'intérêts	10 600 \$	10 600 \$
0,1 %	Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 000 \$
<b>100 %</b>	<b>Revenus totaux</b>	<b>1 139 464 \$</b>	<b>1 046 220 \$</b>

\* Excluant la réserve de 310 000 \$ pour l'entretien de chemins et de ponts, LETI et imprévus.

Dépenses TNO		2024	2023
43,2 %	Aménagement, urbanisme et zonage	491 956 \$	461 265 \$
18,4 %	Administration générale	209 885 \$	218 631 \$
6,1 %	Transport (réfection de chemins et de ponts)	69 399 \$	69 399 \$
5,6 %	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	64 173 \$	61 176 \$
6,1 %	Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	69 010 \$	61 000 \$
10,5 %	Dépenses d'investissement (agrandissement LETI, clôture et autres investissements)	120 000 \$	77 000 \$
2,8 %	Évaluation foncière (quote-part MRC)	31 946 \$	35 096 \$
5,4 %	Sécurité publique - Autres ententes	61 653 \$	37 899 \$
1,3 %	Développement économique et tourisme	14 414 \$	17 922 \$
0,6 %	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 754 \$	6 469 \$
0,0 %	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	275 \$	363 \$
<b>100 %</b>	<b>Dépenses totales</b>	<b>1 139 465 \$</b>	<b>1 046 220 \$</b>

# GRANDES RÉALISATIONS

## Cahier d'histoire et de coloriage Patri-couleur

Ayant pour mandat de réaliser des actions de sensibilisation au patrimoine immobilier sur le territoire, découlant des nouvelles obligations des MRC en matière de patrimoine, la MRC d'Antoine-Labelle a confectionné le premier cahier d'histoire et de coloriage intitulé Patri-couleur. Ce projet a pour objectif d'éveiller l'intérêt patrimonial local de manière ludique auprès de la clientèle cible, soit les enfants du 3e cycle du primaire du territoire, en leur fournissant des informations historiques et des notions sur l'architecture des immeubles patrimoniaux qu'ils connaissent et qui les entourent, utilisant ainsi la lecture pour faire des apprentissages. De plus, la MRCAL souhaite encourager la lecture, l'écriture et le dessin, des habiletés essentielles dans le développement des enfants. Les cahiers ont été distribués dans les classes de 5e et 6e années du primaire et les enseignants peuvent désormais utiliser cet outil pour développer des activités en classe et intégrer les notions dans leurs séquences d'enseignement, s'ils le souhaitent.

Ce sont 20 immeubles issus des 17 municipalités du territoire qui ornent Patri-couleur. Le choix de ces bâtiments a été effectué en fonction de différents critères. D'abord, la MRC souhaitait couvrir l'ensemble des municipalités de son territoire. Elle voulait également représenter différents styles architecturaux et toucher différentes années de construction. Les bâtiments sélectionnés sont, encore à ce jour, existants sur le territoire et leur date de construction varie entre 1865 et 1970.

Bien que Patri-couleur soit destiné aux enfants, la MRCAL a rendu ces cahiers accessibles auprès de la population, puisque des copies du cahier sont disponibles dans plusieurs bibliothèques de la MRCAL pour consultation.

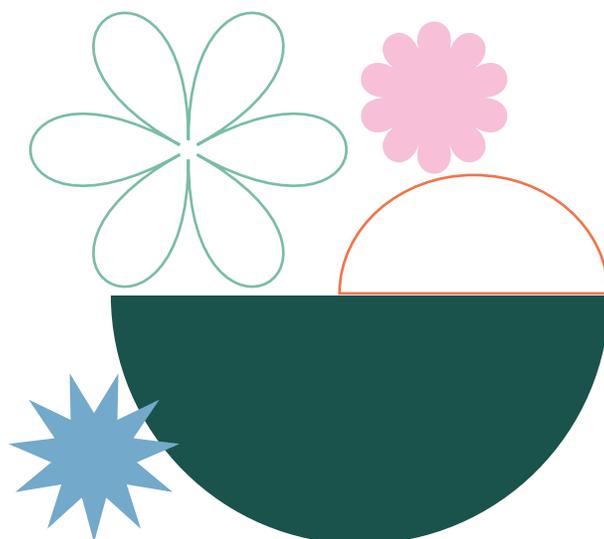
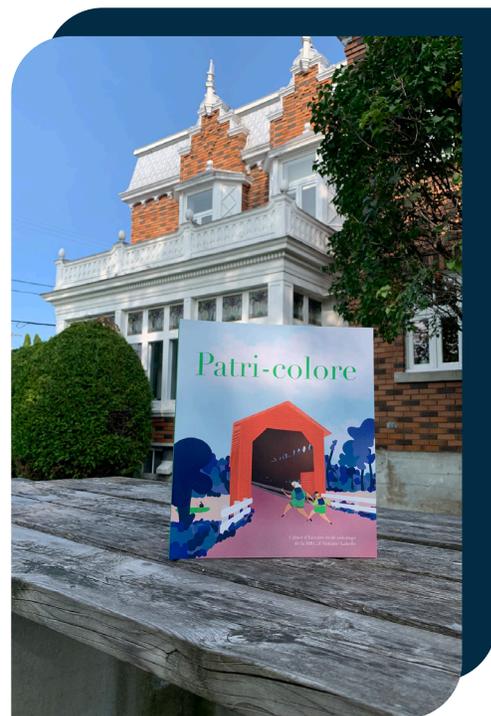
Pour développer un cahier adapté, la MRCAL a collaboré avec une équipe d'experts dans la mise en valeur du patrimoine et une équipe de conseillers pédagogiques du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides ayant une connaissance poussée du milieu scolaire. Ce projet de cahier d'histoire et de coloriage est réalisé grâce au soutien financier de 25 000 \$ du gouvernement du Québec et de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023.

## Nouvelle politique culturelle et patrimoniale

La MRC d'Antoine-Labelle a réalisé sa nouvelle Politique culturelle et patrimoniale, un outil de planification et d'intervention. Il représente également un geste politique de reconnaissance publique, soulignant ainsi l'importance de la culture et du patrimoine à l'épanouissement de la collectivité de la MRCAL.

Alors que la première politique datait de 2013, la MRCAL souhaitait mettre à jour son outil de développement culturel local et proposer à ses citoyens une Politique culturelle et patrimoniale renouvelée, adaptée aux priorités actuelles, aux nouveaux besoins du milieu et aux enjeux émergents. Réalisée à l'occasion d'une démarche intégrée, ce document a été élaboré de concert avec les acteurs du milieu dans un esprit d'ouverture et de convivialité, en plus d'intégrer de nouvelles considérations, soit les dimensions historiques, patrimoniales et paysagères. La Politique culturelle et patrimoniale mise sur l'accessibilité, la participation citoyenne, la concertation, la collaboration, la mobilisation, le soutien, la valorisation, l'identité et l'appartenance territoriale ainsi que le développement et le rayonnement. Un plan de mise en œuvre triennal accompagne également cette politique et oriente les futures actions de la MRCAL en matière de culture et de patrimoine pour les prochaines années.

La réalisation de cette nouvelle Politique culturelle et patrimoniale est rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel 2021-2023 conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC d'Antoine-Labelle.



## Lancement du documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord

C'est en octobre dernier que la MRC d'Antoine-Labelle lançait le documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord. Ce grand projet cinématographique inter-MRC a été initié par la MRCAL en 2021 et a pour objectif de présenter la légendaire histoire du réseau ferroviaire du parc linéaire à travers des témoignages de gens des Laurentides qui ont connu le P'tit Train du Nord à travers le temps. À l'occasion du lancement, la MRCAL a déroulé le tapis rouge pour recevoir près de 400 invités de l'ensemble des Laurentides lors d'événements festifs entourant les projections. Le lancement fut suivi d'un calendrier de 20 projections gratuites et ouvertes à tous dans différentes salles des Laurentides. Ce sont 2 709 personnes qui ont pu assister aux diffusions.

Ce projet résulte d'un grand partenariat entre la MRC d'Antoine-Labelle, la MRC des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que la Ville de Saint-Jérôme, toutes réunies dans une collaboration unique et innovante afin de faire rayonner la grande région des Laurentides. Ce projet est financé dans le cadre des Ententes de développement culturel 2021-2023 conclues entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et les partenaires mentionnés précédemment.



## Cartographie des milieux humides

La MRC d'Antoine-Labelle a entamé une collaboration avec Canards Illimités Canada (CIC) pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides à l'échelle du territoire sud municipalisé de la MRC. Cette cartographie fournira des données précises et à jour sur la localisation, la classification et l'état des milieux humides de plus de 0,3 hectare répertoriés sur le territoire visé. Notons que la superficie à cartographier s'étend majoritairement en territoire privé sur 4 894 km<sup>2</sup>. La cartographie des milieux humides sera réalisée par photo-interprétation et comprendra également un échantillon de validation terrain. Une fois complétée, elle sera mise à la disponibilité des professionnels et des citoyens. Cette cartographie apportera une meilleure connaissance du territoire, mais ne remplacera pas les visites terrain pour connaître les particularités d'un lieu.

Ces travaux s'inscrivent dans la foulée d'un projet de grande envergure lancé en 2009 par CIC et réalisé de concert avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) : celui de cartographier les milieux humides des régions habitées du sud du Québec.

## Nouveau Plan de gestion des matières résiduelles conjoint

En 2023, les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides ont annoncé l'entrée en vigueur de leur nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2022-2029. L'élaboration d'un PGMR vise à planifier la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire d'une MRC en conformité avec les objectifs et les orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, de son plan d'action et des stratégies qui en découlent.

L'ancien PGMR 2016-2020 était surtout axé sur la mise en place des services de proximité dans la valorisation des matières résiduelles, notamment la collecte en porte-à-porte des matières organiques et l'implantation de plusieurs écocentres, alors que le PGMR conjoint 2022-2029 a été réalisé dans un vaste processus de concertation.

Le PGMR conjoint comprend 26 mesures visant notamment la réduction à la source, le réemploi, l'optimisation des collectes de matières organiques et recyclables auprès des industries, commerces et institutions, la mise en place de tarifications incitatives, la sensibilisation et l'éducation. L'objectif est de réduire encore plus les déchets enfouis et d'augmenter la valorisation des matières résiduelles.

L'administration générale a pour mission de rendre des services de qualité à l'ensemble des cadres, des employés de la MRCAL et des municipalités, afin que chaque service puisse également exercer sa mission adéquatement, de façon performante et sécuritaire. Elle assiste ainsi les différents services de l'organisation, les employés travaillant à l'administration générale et les organes décisionnels.

L'administration générale assure le bon fonctionnement du gouvernement de proximité en fournissant les informations nécessaires pour faciliter la prise de décision adéquate. Elle s'assure que les décisions reflètent, entre autres, le bien commun de l'organisation et du territoire, ainsi qu'une éthique rigoureuse, en minimisant les risques dans le respect des règles légales, du cadre budgétaire et des exigences des différents ministères et municipalités de qui elle hérite certains mandats et responsabilités.

## Représentativité politique et dossiers régionaux

Au cours de l'année 2023, plusieurs programmes ou dossiers régionaux ont amené la MRC d'Antoine-Labelle à se montrer active et à représenter le territoire au sein de nombreux comités régionaux. Par cette participation rigoureuse et par celle de ses élus, la MRCAL souhaite exposer ses particularités et ses besoins, veut se positionner à l'ensemble des Laurentides et du Québec, en plus de faire valoir ses projets auprès des différents programmes de subventions. En supplément de ce rayonnement régional ou provincial, la MRC d'Antoine-Labelle participe également au développement ou au maintien des connaissances des partenaires du territoire.

### Réalisations 2023

- Procéder aux élections à la préfecture, à la préfecture suppléante et du comité administratif;
- Adopter un règlement relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses inhérentes à diverses fonctions visées, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 474;
- Suivre le dossier de regroupement des offices d'habitation demandé par le gouvernement;
- Participer au déploiement de plusieurs ententes sectorielles avec différents partenaires et ministères :
  - Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides;
  - Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides;
  - Développement du secteur bioalimentaire;
  - Musée d'art contemporain des Laurentides;
  - Réseau des femmes des Laurentides;
  - Et plusieurs autres.
- Participer aux différentes rencontres de la Coalition santé;
- Participer aux rencontres et événements de la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides;
- Participer aux rencontres des comités technique et directeur du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 1;
- Participer au renouvellement de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire;
- Participer au renouvellement des enveloppes du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS).

### Orientations 2024

- Poursuivre la participation régionale aux rencontres de la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides;
- Poursuivre la participation au renouvellement de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire;
- Poursuivre la collaboration aux différentes ententes sectorielles toujours en vigueur et participer au déploiement de nouvelles ententes sectorielles, notamment en ce qui concerne l'agriculture communautaire;
- Poursuivre la participation des comités technique et directeur du FRR – volet 1;
- Tenir trois à quatre rencontres avec certains organismes ayant des missions ou des enjeux à l'échelle de la MRC.

## Administration

Étant pluridisciplinaire et en raison de ses multiples mandats, la MRC peut être appelée à réaliser différents dossiers contribuant au bon déroulement de l'organisation et de ses projets.

### Réalisations 2023

- Mettre en place une nouvelle politique des actifs informatiques et de nouvelles procédures à cet effet, dont la double authentification et Office 365;
- Tenir des rencontres avec les directions générales et greffiers des municipalités;
- Tenir un lac-à-l'épaule avec les membres du conseil de la MRC, afin de définir les priorités et les orientations de l'organisation;
- Créer un fonds affecté avec les résiduels de l'abolition du fonds d'investissement économique de la MRCAL destiné aux urgences et aux besoins de l'organisation;

- Créer un fonds affecté avec les résiduels de l'abolition du fonds d'investissement économique de la MRC destinés aux urgences et aux besoins de l'organisation;
- Déposer deux demandes au FRR – Volet 1 du MAMH pour l'embauche d'un chargé de projet pour le parc linéaire et un chargé de projet pour la mise en œuvre du Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC);
- Signer la convention d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet Plan d'intervention et débiter les travaux de la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- Assurer le suivi de la révision du PIIRL et tenir des rencontres en lien avec cette révision avec la firme Maxxum Gestion d'Actifs et les municipalités;
- Ausculter, par l'équipe de Maxxum Gestion d'Actifs, le réseau routier et identifier le réseau prioritaire, dans le cadre du PIRRL;
- Analyser les besoins quant au système téléphonique de la MRC;
- Élaborer des politiques internes :
  - Politique d'absence temporaire, d'absence prolongée ou de départ permanent d'un employé ou de fin de mandat d'un élu ou membre d'un comité;
  - Politique sur la création et la gestion d'équipes et des canaux sur Teams;
  - Politique d'utilisation d'outils manuels ou mécanisés.
- Signer une entente avec la SQ pour le service d'étudiants cadets sur le territoire de certaines municipalités;
- Désigner des organismes responsables de la nouvelle entente-cadre sur la collecte sélective avec Eco Entreprises Québec;
- Établir un plan de travail, afin d'assurer le dépôt des vérificateurs comptables pour les années 2021 et 2022;
- Procéder au dépôt des rapports financiers vérifiés 2021 de la MRC et des TNO;
- Procéder à l'analyse du régime de retraite collectif des employés de la MRC;
- Recommander les projets quant au plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS), à la suite de l'analyse et des orientations de la CDC Hautes-Laurentides;
  - Intensifier les services de suivi/accompagnement en milieu rural, Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Antoine-Labelle, 10 466 \$;
  - Atelier de triage, Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Mont-Laurier, 17 540 \$;
  - Carte solidaire de proximité, Table de concertation en sécurité alimentaire de la MRC d'Antoine-Labelle, 52 994 \$;
  - Cultiver ses compétences, Cultiver pour nourrir, 38 000 \$;
  - Ateliers culinaire 6-12, Au cœur de l'arbre, 25 000 \$.
- Tenir une rencontre avec Hydro-Québec (HQ), le personnel des municipalités et les élus, afin d'échanger sur les interventions terrain d'HQ en mesure d'urgence;
- Coordonner une journée de formation et de sensibilisation aux mandats et aux bonnes pratiques avec l'UPAQ et la CMQ.

## Orientations 2024

- Procéder à un exercice d'analyse organisationnelle de la MRC, une demande adressée lors du dernier lac-à-l'épaule.
- Effectuer un processus de demande d'offres de services pour mandater une firme pour réaliser l'analyse organisationnelle de la MRC;
- Mettre en place un processus de signature numérique quant à la gestion du greffe;
- Adapter les nouvelles obligations légales, suivant l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, le français;
- Mettre en place un projet en lien avec le Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec et réaliser les consultations requises;
- Procéder à l'analyse et la mise à jour du taux d'activités commerciales – Immeuble Émile-Lauzon
- Signer une nouvelle entente avec la SQ pour le service d'étudiants cadets sur le territoire de certaines municipalités;
- Procéder à la transition de l'EDR (Endpoint Detection and Response);
- Finaliser les recommandations estimées plus complexes du rapport 2023 de Vumétric;
- Finaliser la phase 1 du remplacement des UPS municipaux et mettre en œuvre la phase 2;
- Effectuer la transition Internet de Vidéotron à la CTAL pour le réseau municipal (dorsale);
- Réaliser un plan de reprise des activités informatiques (Disaster recovery plan) et mise en place d'un site de redondance;
- Planifier et réaliser l'audit de sécurité informatique annuel;
- Rédiger et adopter un règlement d'emprunt pour le remplacement des équipements du réseau municipal (dorsale);
- Procéder à un appel d'offres pour le remplacement des équipements du réseau municipal (dorsale);
- Débiter l'exercice de réalisation d'un plan de gestion des actifs informatiques;
- Implanter un processus d'intégration des mots de passe au logiciel sécurisé;
- Planifier et réaliser les travaux de réfection de l'édifice Émile-Lauzon;

- Déposer un projet au FRR – Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du MAMH pour de l'aide au regroupement pour des services d'archivage;
- Réaliser un recensement des besoins des municipalités en matière informatique, afin d'évaluer les stratégies possibles pour y répondre;
- Assurer la continuité du PIRRL, veiller au dépôt des rapports d'étape et du plan final, en plus d'assurer la coordination nécessaire en vue de l'adoption du document par le MTMD;
- Voir à la nécessité de procéder à une consultation en lien avec certains enjeux et problématiques liés aux animaux, notamment quant à la mise en place d'une SPA ou SPCA;
- Participer aux différentes consultations menées par la CDCHL en lien avec le développement social sur le territoire;
- Tenir les rencontres annuelles avec les secrétaires-trésoriers directeurs généraux des municipalités;
- Mettre en place une grille d'analyse et une période de dépôt pour les demandes d'aides financières des organismes.

## Accès à l'information et protection des renseignements personnels

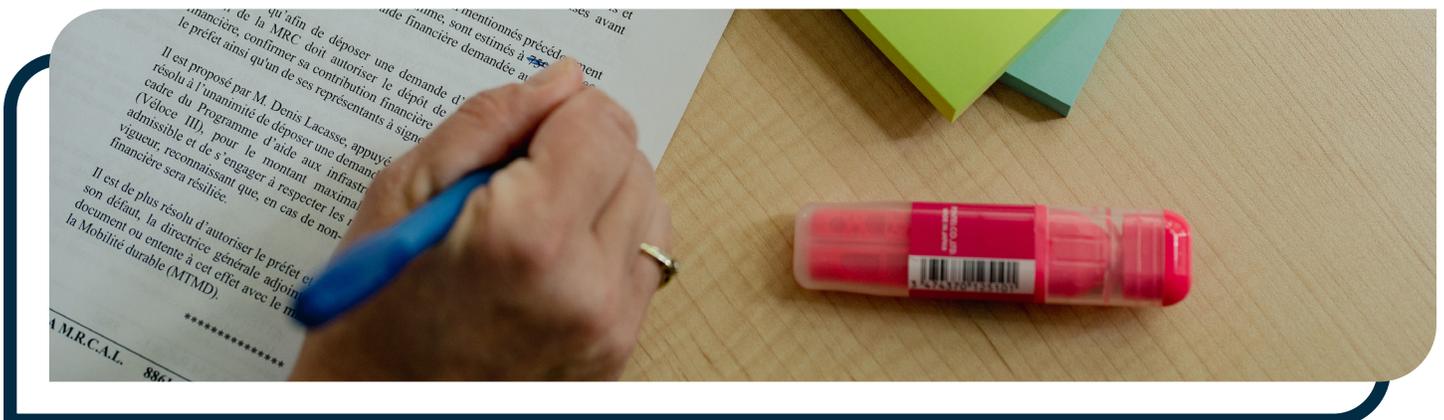
En tant qu'organisation publique, la MRC est assujettie à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le 22 septembre 2023, sont entrées en vigueur plusieurs dispositions de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Ces dispositions demandent de mettre en œuvre une série de mesures.

### Réalisations 2023

- Traitement de 22 demandes d'accès à l'information;
- Adoption et diffusion d'une Politique cadre sur la protection des renseignements personnels;
- Adoption et diffusion d'une Politique de confidentialité;
- Mise à jour de l'Inventaire des renseignements personnels;
- Mise en place des registres prévus par la Loi :
  - Registre des communications de Renseignements personnels sans le consentement d'une Personne concernée;
  - Registre des ententes de collecte conclues aux fins de l'exercice des fonctions ou de la mise en œuvre d'un programme d'un organisme public avec lequel la MRC collabore pour la prestation de services ou la réalisation d'une mission commune;
  - Registre des utilisations de Renseignements personnels au sein de la MRC à d'autres fins et sans le consentement de la Personne concernée lorsque cette utilisation est compatible avec les fins pour lesquelles ils ont été recueillis, qu'elle est clairement à l'avantage de la Personne concernée ou qu'elle est nécessaire à l'application d'une loi au Québec;
  - Registre des communications d'information concernant un Incident de confidentialité à une personne ou à un organisme susceptible de réduire le risque de préjudice grave associé à un Incident de confidentialité et Registre des incidents de confidentialité.

### Orientations 2024

- Adopter une *Procédure de gestion des consentements* et mettre en place un répertoire des modèles de consentement;
- Adopter une *Procédure de gestion des incidents de confidentialité*;
- Adopter une *Politique sur les sondages*;
- Tenir des d'activités de formation et de sensibilisation à l'ensemble du personnel.



## Ressources humaines

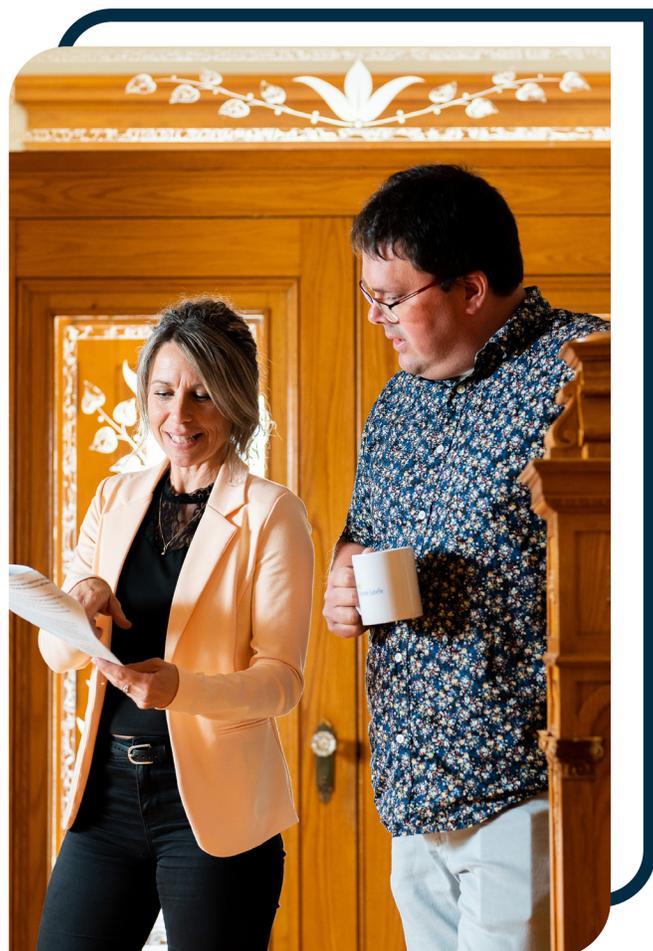
Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de plus de 50 employés. Par la mise en place de nouveaux services ou par la création de projets, l'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'institution.

### Réalisations 2023

- Tenir l'activité de présentation du rapport annuel 2022 et de la planification 2023 auprès de l'équipe de la MRCAL;
- Tenir une rencontre de santé et sécurité au travail avec l'ensemble des employés;
- Offrir des formations sur l'outil Office 365;
- Procéder à l'embauche et la nomination de différents employés, dont :
  - Anne Carrier, chargée de projet à l'environnement – Remplacement de congé de maternité;
  - Marianne Maurice-Larente, technicienne juridique;
  - Amélie Guérin, chargée de projet en développement et en concertation du milieu naturel et forestier;
  - Richard Lasnier, journalier du parc linéaire.
- Élaborer le plan de relève pour pourvoir certains départs à la retraite;
- Réaliser un sondage auprès des employés sur les données démographiques et les ressources internes;
- Mettre en place des rencontres d'étonnement;
- Apporter des modifications aux postes de technicien juridique et d'aménagiste régional;
- Adopter une lettre d'entente pour le poste d'archiviste classe IV, suivant le cheminement de la demande adressée au MAMH dans le cadre d'une aide au regroupement;
- Réaliser le projet-pilote de modifications des heures d'ouverture de bureau;
- Réaliser certains mandats découlant des mesures d'urgence établies par les municipalités de Lac-des-Écorces et de Chute-Saint-Philippe, et apporter un support à celles-ci dans la situation entourant le risque de rupture de la digue Morier, en raison des différentes expertises de certains employés de la MRCAL;
- Assurer une communication constante entre les municipalités durant les mesures d'urgence entourant la digue Morier.

### Orientations 2024

- Entamer les négociations de la convention collective;
- Effectuer un processus de demande d'offres de services afin de mandater une firme pour accompagner la MRC dans certains volets en lien avec les négociations de la convention collective;
- Réaliser le processus d'embauche pour un archiviste classe IV, conditionnellement à l'obtention du financement du MAMH;
- Organiser une formation sur les archives, suivant l'entrée en fonction d'une ressource;
- Planifier un remplacement temporaire de l'adjointe administrative à l'administration;
- Effectuer la réalisation du plan d'action 2024 en santé et sécurité;
- Pourvoir les différents postes vacants au cours de l'année;
- Établir un plan quant aux besoins en matière d'aménagement et d'urbanisme, suivant l'embauche d'une ressource au poste d'aménagiste régional;
- Débuter la mise en place du plan de relève de la technicienne comptable;
- Procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour le parc linéaire et le PACC, suivant la réponse de la demande au MAMH dans le cadre du FRR – Volet 1;
- Réaliser l'exercice quinquennal avec l'équipe de gestionnaires quant aux besoins en matière de ressources humaines;
- Mettre en place un plan de relève pour l'inspecteur des programmes d'amélioration de l'habitat;
- Réaliser un plan de continuité et de rétablissement des opérations de la MRC;
- Procéder à la mise à jour du plan d'évacuation de la MRC.



## Fonds régions et ruralité

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accorde annuellement d'importantes sommes à la MRCAL dans différents volets de son programme de soutien, et ce, pour les années 2020 à 2024.

### Réalisations 2023

#### Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Ce volet permet au MAMH d'appuyer financièrement la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire des Laurentides. Ces projets doivent s'insérer dans l'une des thématiques suivantes : réseau cyclable laurentien, réseau des parcs régionaux et espaces verts, environnement, économie, transport et habitation. Pour être admissibles, les projets doivent être réalisés sur le territoire de la région administrative des Laurentides et concorder avec des thématiques régionales, en plus de rayonner et générer des retombées dans plus d'une MRC. Finalement, les projets doivent respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur, mais ne doivent pas entrer en contradiction avec une politique gouvernementale ou une mesure approuvée par le Conseil du trésor ou le gouvernement du Québec, ni couvrir une activité déjà financée.

En 2023 :

- Déposer les demandes au MAMH pour l'embauche d'un chargé de projet du parc linéaire et d'un chargé de projet pour la mise en œuvre du PACC, comme mentionné ci-dessus.

#### Volet 3 – Signature et innovation

Rappelons que la MRCAL recevait une aide financière totale de 1 261 065 \$ du MAMH pour cinq ans, afin de soutenir le développement d'un secteur dans lequel le territoire se distingue et pour mettre en place des initiatives misant sur l'innovation. À cette enveloppe s'ajoute la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle, soit 252 213 \$ pour cinq ans à même ses budgets. Depuis 2020, la MRCAL travaille en collaboration avec la firme Philion Stratégies et Marketing ainsi que le CLD d'Antoine-Labelle pour développer son projet Signature innovation. Alors que le conseil de la MRCAL identifiait le créneau aventure-nature comme prioritaire pour le territoire, le projet développé consiste en la connectivité durable entre les 17 municipalités de la MRCAL et ses positionnements distinctifs estival et hivernal.

En vue de poursuivre la réalisation du projet, la MRCAL a accompli les actions suivantes en 2023 :

- Procéder aux rencontres du comité de gestion;
- Rédiger et adopter le cadre de gestion et les règles de fonctionnement;
- Former un comité de mise en œuvre;
- Adopter le cadre financier;
- Signer une entente pour le chargé de projet avec le PRMD;
- Signer une entente pour le soutien de certains mandats au CLD;
- Procéder à l'embauche, par le parc régional Montagne du Diable, du chargé de projet dédié à la réalisation du projet pilote.
- Adopter le programme de financement;
- Déposer, par les parcs régionaux Montagne du Diable et Kiamika, des demandes d'aides financières au Programme d'aide à la relance touristique (PARIT);
- Identifier les sources financières possibles et les enjeux à cet effet;
- Identifier les premiers sites pour recevoir les sentiers et les hébergements dans le cadre du projet pilote.

#### Volet 4 - Vitalisation

La MRCAL reçoit également une aide financière annuelle de 1 224 792 \$ du MAMH pour encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales à faire face aux défis de la vitalisation, à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant sur les plans économique, social, touristique ou culturel. La MRCAL contribue également à la hauteur de 612 369 \$ pour cinq ans à même ses budgets. L'organisation a rempli plusieurs de ses premières obligations et responsabilités contenues à l'entente et préalables au lancement de l'appel de projets.

En ce sens, en 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Analyser les projets reçus par les comités consultatif et de vitalisation dans le cadre du deuxième appel de projets;
- Octroyer les aides financières aux projets retenus dans le cadre de l'appel de projets 2022;
- Procéder à la rédaction et à la signature des conventions d'aide financière et des addendas;
- Rédiger le rapport annuel pour la période du début de l'entente jusqu'au 16 mars 2023;
- Mettre à jour le rapport annuel pour la période du 17 mars au 30 juin 2023;
- Lancer le troisième appel de projets.

Nom du projet conventionnel	Porteur de projet	Montant accordé
Embellissement de la cour d'école du Pavillon Saint-Joseph	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	100 000 \$
Un parc pour s'évader	Parc régional Montagne du Diable	54 000 \$
Optimisation des infrastructures	Action Bénévole de la Rouge	100 000 \$
Centre d'Innovation en Bioéconomie Forestière	Maison de l'Entrepreneur	99 900 \$
Service de garde éducatif	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	100 000 \$
Réfection du sentier de la Montagne du Diable – Phase 2	Club Quad Destination Hautes-Laurentides	87 911 \$
Ma ville à vélo	Ville de Mont-Laurier	100 000 \$
Revitalisation du parc Raymond-Charbonneau – Phase 2	Municipalité de Lac-du-Cerf	100 000 \$
Aménagement et mise en valeur de la plage municipale	Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	100 000 \$
<b>Sous-total</b>		<b>841 811 \$</b>
Nom du projet exceptionnel	Porteur de projet	Montant accordé
Construction de la passerelle du nouveau campus	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	250 000 \$
Déploiement de la deuxième phase du réseau de bornes de recharge électrique	Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle	200 000 \$
Optimisation de la pointe de la truite – Accueil des îles	Corporation du parc du Poisson Blanc	250 000 \$
Achat d'un édifice et création d'un pôle communautaire	Signée Femmes, Le centre de femmes	250 000 \$
<b>Sous-total</b>		<b>950 000 \$</b>
<b>Total</b>		<b>1 791 811 \$</b>

## Orientations 2024

### Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

- Procéder à l'analyse et l'identification des besoins quant aux résiduels de l'enveloppe FRR – Volet 1 destinée à la MRCAL et voir aux dépôts de projets, le cas échéant.

### Volet 3 - Signature et innovation

- Modifier l'entente avec le CLD;
- Convenir des ententes avec les parcs régionaux Montagne du Diable et Kiamika pour le soutien dans le cadre de la mise en place du projet pilote;
- Octroyer le contrat de services professionnels quant au soutien en architecture;
- Octroyer un contrat pour procéder à la construction des sites d'hébergement, conditionnellement à la confirmation du PARIT;
- Veiller à la mise en place et octroi de contrats pour le volet marketing du plan d'action;
- Assurer les rencontres mensuelles du comité de mise en œuvre;
- Veiller au bon déroulement du plan d'action 2024 du projet, en collaboration avec le chargé de projet;
- Procéder à la reddition de compte au MAMH suivant l'entente;
- Établir un mode de gouvernance optimal.

### Volet 4 - Vitalisation

- Procéder à l'analyse, par la participation des comités consultatif et de vitalisation, des projets reçus dans le cadre de l'appel de projets 2023;
- Adresser les demandes d'avis au MAMH pour les projets exceptionnels du 3e appel de projets;
- Recommander au conseil de la MRCAL les projets retenus et octroyer les aides financières;
- Rédiger et signer les conventions d'aide financière;
- Réaliser la reddition de compte des projets du 2e appel de projets et procéder aux autres redditions requises par le MAMH dans le cadre du programme;
- Réaliser le suivi des deux premiers appels de projets.

## Cour municipale

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, tels que le Code de la sécurité routière, la *Loi sur les véhicules hors routes* et la *Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*. Elle gère également les constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement de sommes d'argent relatives aux taxes, licences, tarifs, droits, compensations ou permis.

Les auditions de la cour municipale ont lieu à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle. Depuis septembre 2017, la cour municipale est sous la présidence de l'Honorable Catherine Haccoun. Jusqu'à juin 2023, l'Honorable Michel Lalande, juge maintenant retraité, a également présidé certaines séances en suppléance. L'Honorable Maryse Paquette, nouvellement nommée par le ministère de la Justice, assure maintenant une suppléance occasionnelle.

### Réalisations 2023

- Tenir 17 séances de la cour municipale;
- Offrir une formation aux officiers et employés municipaux quant à l'émission des constats d'infraction d'urbanisme et au traitement des dossiers avec la cour, incluant l'application de la réglementation uniformisée sur les systèmes d'alarme par les services de sécurité incendie;
- Effectuer le travail préparatoire à l'implantation de la billetterie électronique de la Sûreté du Québec;
- Mandater un nouveau procureur pour représenter la MRC et les municipalités participantes.

## Quelques statistiques

**17**  
séances

**3 064**  
constats émis

**1 122**  
dossiers judiciairisés

**873**  
jugements rendus  
*incluant certains dossiers  
des années antérieures*



Poursuivant	Constats d'infraction émis			Cheminement des constats			Cheminement des dossiers à la cour				
	CSR-VHR	RGM	TOTAL	Payés dans 30 jours	Dossiers transférés à la cour	TOTAL	Acquittés / retirés	Contestés / coupables	Jugements par défaut	Décisions à venir	TOTAL
Chute-Saint-Philippe	7	9	16	0	4	4	1	0	0	3	4
Ferme-Neuve	54	17	71	22	32	54	2	4	7	19	32
Kiamika	21	3	24	15	7	22	3	2	0	2	7
La Macaza	8	9	17	6	3	9	0	0	1	2	3
Lac-des-Écorces	33	9	42	19	11	30	1	3	3	4	11
Lac-du-Cerf	3	7	10	1	1	2	0	1	0	0	1
Lac-Saguay	14	2	16	7	4	11	0	1	1	2	4
Lac-Saint-Paul	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
L'Ascension	19	3	22	9	5	14	1	1	1	2	5
Mont-Saint-Michel	8	6	14	5	7	12	0	4	1	2	7
Nomingue	39	13	52	20	27	47	2	10	10	5	27
Notre-Dame-de-Pontmain	3	6	9	5	4	9	2	0	0	2	4
Notre-Dame-du-Laus	21	25	46	9	14	23	2	2	0	10	14
Sainte-Anne-du-Lac	8	6	14	9	4	13	1	1	1	1	4
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	7	1	8	5	3	8	0	1	0	2	3
Rivière-Rouge	200	95	295	170	83	253	2	18	17	46	83
MRC d'Antoine-Labelle	4	2	6	4	1	5	0	0	0	1	1
Procureur général du Québec	2 286	n/a	2 286	1 470	541	2 011	9	134	277	121	541
<b>Total</b>	<b>2 735</b>	<b>214</b>	<b>2 949</b>	<b>1 776</b>	<b>751</b>	<b>2 527</b>	<b>26</b>	<b>182</b>	<b>319</b>	<b>224</b>	<b>751</b>

CSR : Code sécurité routière  
VHR : Véhicule hors route  
RGM : Règlement municipal

En comparaison à l'année 2022, la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle a connu une hausse 27,44 % des constats d'infraction émis en 2023. De plus, depuis l'uniformisation du règlement sur les systèmes d'alarme, l'application de celui-ci par les personnes autorisées et la gestion des infractions de fausses alarmes par la cour municipale débutée en 2019, plusieurs constats d'infraction et avertissements de première fausse alarme ont été émis. Ainsi, en 2019 seulement 17 constats ont été émis comparativement à 94 en 2022 et 79 en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Avertissements de première fausse alarme	108	115	202	136	93
Constats d'infraction	17	103	58	94	79

Rappelons que cette initiative de la MRCAL visait à uniformiser l'application et la gestion de cette réglementation, auparavant assumée par la SQ, en plus de réagir au nombre important d'appels liés aux fausses alarmes. Cette initiative a également permis aux personnes autorisées par les municipalités de s'intégrer à la gestion.

Ces différentes statistiques démontrent la pertinence de la cour municipale pour les municipalités de même que l'efficacité de son fonctionnement.

## Orientations 2024

- Tenir 24 séances de la cour municipale, dont quatre à la salle du conseil de la Ville de Rivière-Rouge;
- Poursuivre le travail préparatoire à l'implantation de la billetterie électronique de la Sûreté du Québec;
- Implanter le Portail Juge et le Portail Procureur afin de devenir une cour sans papier, et pour optimiser et moderniser les opérations de la cour, dans un souci de convivialité et d'accessibilité pour le citoyen;
- Effectuer les démarches auprès du ministère de la Sécurité publique pour obtenir le remboursement des frais engagés en raison de la non-signification des constats d'infraction par les agents de la Sûreté du Québec;
- Entamer une réflexion quant au renforcement des mesures de sécurité à la cour municipale;
- Tenir une formation aux officiers et employés municipaux quant à l'émission des constats d'infraction d'urbanisme et au traitement des dossiers avec la cour.

## Brancher Antoine-Labelle

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif, en incluant la nouvelle phase 3, de fournir à 17 191 foyers et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente près de 99 % des immeubles admissibles n'ayant pas déjà cet accès. Le projet, s'échelonnant jusqu'en 2024, comporte plusieurs étapes cruciales à sa réalisation. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 38 M\$ des gouvernements fédéral et provincial et d'un règlement d'emprunt de près de 25 M\$ remboursable collectivement.

## Réalisations 2023

- Poursuivre le déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 2;
- Déposer les demandes de permis requises aux propriétaires des structures de soutènement de la phase 3;
- Poursuivre l'entente avec la CTAL pour la construction d'une partie de la phase 3;
- Poursuivre le déploiement de la fibre optique de la phase 3;
- Poursuivre l'entente de service avec la CTAL et voir à sa mise à jour pour l'opération du réseau et la desserte des clients;
- Renouveler le contrat de service de réparation des infrastructures passives, venu à échéance en octobre 2023;
- Poursuivre les analyses de conformité du réseau;
- Procéder à la libération des retenues prévues aux contrats de déploiement du réseau;
- Procéder à des demandes de services de localisation de fibres optiques lors des travaux d'excavations;
- Définir et terminer le scénario à prioriser pour l'établissement des redevances entre la CTAL et la MRC;
- Procéder aux redditions de comptes requises par les gouvernements;
- Procéder au financement du projet par le biais d'émission de dettes à long terme;
- Débuter les revendications concernant le déplacement de la 117 entre Labelle et Rivière-Rouge;
- Déterminer le scénario à prioriser pour l'établissement des redevances entre la CTAL et la MRC;
- Entamer les discussions et les analyses quant à une cessation éventuelle de l'infrastructure numérique;
- Adresser les demandes aux gouvernements concernant l'intention de cession de l'infrastructure numérique.

## Quelques statistiques

**1 900** kilomètres de fibres optiques déployées dans les phases 1 et 2 (99 % de ces phases)

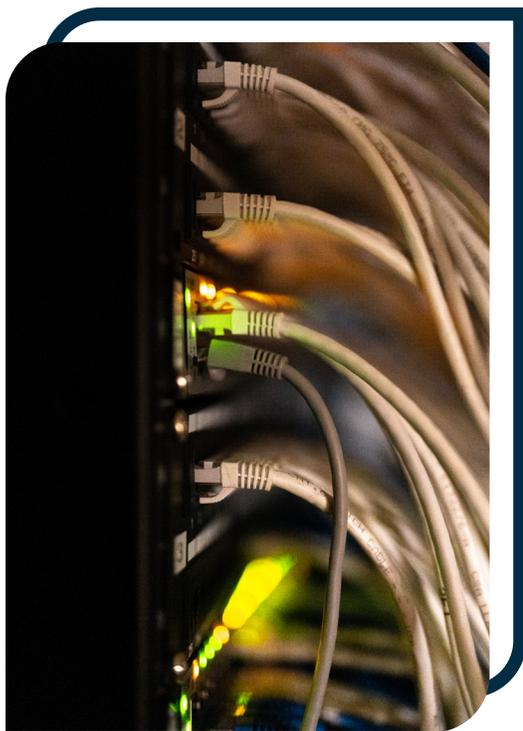
**28** kilomètres de fibres optiques déployées dans la phase 3 (28 % de la phase)

**18 683** résidences desservies, dont la moitié sont membres de la CTAL  
(109 % du projet global sur 17 191 résidences prévues)

**10 076** résidences bénéficient des services en date du 1er novembre 2023

## Orientations 2024

- Terminer le déploiement de la fibre optique pour l'ensemble des phases;
- Déposer l'ensemble des demandes de permis aux propriétaires des structures de soutènement de la phase 3;
- Poursuivre l'entente avec la CTAL pour la construction d'une partie de la phase 3;
- Poursuivre l'entente de service avec la CTAL et voir à sa mise à jour pour l'opération du réseau et la desserte des clients;



- Poursuivre les analyses de conformité du réseau;
- Procéder à la libération des retenues prévues aux contrats de déploiement du réseau;
- Procéder à des demandes de service de localisation au niveau des excavations de la fibre optique;
- Procéder à l'officialisation des différentes servitudes requises;
- Finaliser le scénario retenu et terminer les travaux dans le cadre du mandat de RCGT quant au dossier de redevance et de cession;
- Débuter les discussions avec la CTAL et l'accompagnement professionnel nécessaire, suivant l'orientation du conseil de la MRC quant à l'avenir de l'infrastructure numérique;
- Voir à la nécessité de procéder à la création de fiches et d'octroyer un mandat quant à la désignation officielle du réseau;
- Réaliser les travaux de réaménagement de la route 117 à Lac-Saguay;
- Procéder aux redditions de comptes requises par les gouvernements;
- Réaliser l'exercice de vérification financière requise suivant les protocoles;
- Procéder au financement du projet par le biais d'émission de dettes à long terme.

## Communications

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice, ceci par le partage d'informations sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

### Réalisations 2023

#### Communications générales

- Créer, rédiger et élaborer les différents outils de communication pour les multiples projets et dossiers des services de la MRCAL;
- Accompagner les employés et les élus dans les actions de relations publiques de la MRCAL;
- Poursuivre les actions de visibilité de l'organisation et de ses différents dossiers;
- Tenir et coordonner les chroniques radio hebdomadaires Ma région en action sur les ondes de CFLO FM;
- Tenir à jour le site Web de la MRC d'Antoine-Labelle afin d'optimiser et d'assurer la qualité de cet outil de références;
- Développer une campagne pour le recrutement de pompiers sur le territoire;
- Coordonner le projet de renouvellement des enseignes aux entrées du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Coordonner les actions pour souligner le 40e anniversaire de la MRC d'Antoine-Labelle :
  - Publications Facebook;
  - Réalisation d'une capsule vidéo;
  - Ligne du temps;
  - Exposition d'artefacts.

#### Démarche d'attractivité L'Autre Laurentides

- Élaborer et coordonner les différentes campagnes de L'Autre Laurentides :
  - Je suis L'Autre Laurentides;
  - Chasse.
- Coordonner la campagne en partenariat avec le Plan de développement de la zone agricole de la MRCAL afin de mettre en valeur le secteur agroalimentaire du territoire;
- Mettre en place la stratégie de contenu des réseaux sociaux de la démarche;
- Coordonner, en continu, le blogue Originalité collective sur la plateforme Web;
- Coordonner les événements feux rassembleurs, en collaboration avec le comité jeunesse AD\_Vision et Zone Emploi d'Antoine-Labelle :
  - Nomingue (reporté à 2024)
  - Notre-Dame-du-Laus
  - Chute-Saint-Philippe

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Rediffuser l'Expo territoire sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord;
- Créer, produire et distribuer différents objets promotionnels afin d'étendre la visibilité;
- Poursuivre le déploiement de l'infolettre régionale pour les partenaires afin de les tenir informer des avancements de la démarche d'attractivité;
- Participer à la réflexion concernant la mise en place d'une gouvernance partagée entre L'Autre Laurentides et Tourisme Hautes-Laurentides;
- Participer au City Nation Place à Londres, en raison de la nomination de L'Autre Laurentides dans la catégorie Best use of design;
- Tenir un comité attractivité, afin d'élaborer le plan d'action 2024.



## Orientations 2024

### Communications générales

- Poursuivre le développement de divers outils de communication en fonction des besoins des différents services de la MRCAL;
- Poursuivre l'accompagnement dans les actions de relations publiques et de visibilité de l'organisation;
- Tenir et coordonner les chroniques radio hebdomadaires Ma région en action sur les ondes de CFLO FM;
- Développer un intranet pour différents services et comités de la MRCAL;
- Terminer et lancer le portail culturel et patrimonial dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 de la MRCAL et du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en collaboration avec l'agente de développement culturel et du territoire et de l'agente de développement en patrimoine immobilier;
- Mettre à jour et simplifier la Politique des communications de la MRCAL;
- Assurer la visibilité de certains projets de partenaires soutenus par la MRCAL;
- Soutenir le projet FRR – Volet 3, en matière de communication et de marketing.

### Démarche d'attractivité L'Autre Laurentides

- Développer une nouvelle stratégie de contenu des réseaux sociaux;
- Coordonner le positionnement de la marque sur un grand média;
- Participer à la création de nouvelles campagnes de leads qualifiés pour générer de nouvelles audiences;
- Collaborer avec différents employeurs du territoire quant à leurs besoins en matière d'attractivité et de main-d'œuvre;
- Collaborer au projet de Salon de l'emploi décentralisé avec Zone Emploi, dans le cadre du projet régional Laurentides en emploi;
- Collaborer aux projets du CISSS des Laurentides, Un été signé L'Autre Laurentides et de stages dans L'Autre Laurentides;
- Développer et coordonner la campagne en partenariat avec le CISSS des Laurentides;
- Créer et planifier des outils d'affichage public pour étendre la visibilité de la marque;
- Coordonner la tenue de feux rassembleurs dans trois municipalités différentes du territoire, en plus de la reprise de l'événement à Nominique;
- Participer aux différents événements sur le territoire ayant un objectif d'attractivité et de rétention;
- Revoir l'infolettre aux partenaires afin de s'assurer que celle-ci répondent aux besoins de la démarche;
- Mettre en place la marque partagée entre L'Autre Laurentides et Tourisme Hautes-Laurentides;
- Tenir les rencontres nécessaires à l'évolution des différents projets, soit avec le comité attractivité et les municipalités.

## Culture

En 2013, la MRC adoptait sa première Politique culturelle. Dix ans plus tard, la MRC adopte une toute nouvelle Politique culturelle et patrimoniale, adaptée aux priorités actuelles, aux nouveaux besoins du milieu et aux enjeux émergents. Réalisée à l'occasion d'une démarche intégrée, la politique a été élaborée de concert avec les acteurs du milieu dans un esprit d'ouverture et de convivialité, en plus d'intégrer de nouvelles considérations, soit les dimensions historiques, patrimoniales et paysagères, chères aux Antoine-Labellois.

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action élaboré dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette entente permet de maximiser et de diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la Politique culturelle.

### Réalisations 2023

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement de grands projets pour le développement culturel local, dont :

- L'intégration de l'œuvre de Clément des Rosiers, Septentrion, sur le site de l'ancienne gare de Mont-Laurier;
- L'adoption de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale (PCP) ainsi que son Plan de mise en œuvre 2023-2026;
- Le lancement du documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord;
- La mise en place de la programmation La bibliodiversité dans la MRC d'Antoine-Labelle;
- Le déploiement du projet Mouvements de passage dans les CHSLD de la MRCAL;
- La refonte complète du portail culturel de la MRCAL, qui sera dévoilée en 2024.

L'année a également été marquée par le soutien de nombreux projets à travers la MRCAL :

- L'intégration d'une œuvre d'art dans la nature au Parc régional du Poisson blanc;
- La présentation d'une exposition d'art environnemental dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;
- La réalisation du projet de création collective artistique identitaire Patrimoine identité à l'école Polyvalente Saint-Joseph, en collaboration avec le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides;
- La mise en place d'un salon des artistes et artisans à Lac-Saguay;
- L'élaboration d'un projet d'interprétation patrimonial en lien avec la rivière Kiamika dans la municipalité de Kiamika;
- Visites des camps de jour de quatre municipalités par l'organisme Musée Ambulant, coordonnées par la municipalité de Ferme-Neuve;
- La poursuite des actions du projet Raccords culturels en collaboration avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle et les bibliothèques de la MRCAL.

À la fin 2023, la MRCAL a également conclu sa prochaine Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette entente annuelle permettra de poursuivre les actions en développement culturel dans l'ensemble de la MRCAL, en vue de la signature de la prochaine entente triennale.

Dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels de la MRCAL, l'appel de dossiers 2024 a permis de recevoir plusieurs propositions intéressantes et innovantes. Les organismes culturels suivants ont été soutenus à la suite de l'analyse des dossiers :

1. Artistes de chez nous pour le projet Sorties Nomades/Expo itinérantes;
2. Chœur Entramis pour le projet Médias, mémoire et culture;
3. Ligue d'improvisation de Mont-Laurier pour le projet Formation des membres et bonification d'équipement;
4. Comité des loisirs L'Artishows (Festival du Gros Gras) pour l'édition 2023 du Festival du Gros Gras;
5. Association de développement Nomingue (ADN) pour le projet Spectacle culturel à l'Église Saint-Ignace Loyola;
6. Double Défi pour la présentation de la comédie musicale Mamma Mia!



## Orientations 2024

- Lancer le 7e appel de projets dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels, avec une politique mise à jour à la suite de l'adoption de la nouvelle PCP;
- Réalisation des projets de l'EDC 21-23 conclue avec le MCC, qui ont obtenu une prolongation pour 2024 :
  - Intégration de l'art dans la nature au Parc régional Montagne du Diable;
  - Mise en valeur des paysages culturels et intégration d'une œuvre d'art contemporaine dans le hall de la MRCAL;
  - Intégration d'une œuvre d'art publique à Nominique;
  - Commémoration de l'Auberge de la Presqu'île à Notre-Dame-de-Pontmain;
- Réaliser les projets prévus à l'EDC2024 :
  - Mise en valeur des projets du Programme de soutien du milieu municipal en patrimoine immobilier;
  - Mise en valeur des paysages identitaires dans les 17 municipalités de la MRCAL;
  - Concertation avec le milieu culturel et patrimonial de la MRCAL;
  - Promotion de l'offre culturelle et patrimoniale dans la MRCAL;
  - Déconstruire les mythes en patrimoine;
  - Appel de projets municipaux pour la mise en place de projets culturels et patrimoniaux;
  - Collecte de données sur la mémoire familiale dans la MRCAL;
- Procéder au renouvellement de l'EDC 2025-2027 avec le MCC.

## Patrimoine

En 2021, les MRC se sont vu attribuer plus de responsabilités concernant le patrimoine immobilier, tel l'obligation de produire et de mettre à jour un inventaire des immeubles datant d'avant 1940 ayant un intérêt patrimonial. En plus de répondre à ces responsabilités, la MRCAL vise à préserver et restaurer son patrimoine immobilier en contribuant financièrement par le biais du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier. Elle cherche aussi à sensibiliser et à éduquer la population sur les diverses formes du patrimoine, tant matériel (immeubles et documents) qu'immatériel (savoir-faire, pratiques et expressions), ceci par une variété d'actions.

### Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Annoncée en 2020, la MRCAL a obtenu une aide financière de 3 175 000 \$, répartie sur trois ans et faisant partie de l'enveloppe totale de 51,6 M\$ du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce programme vise à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier du territoire. Ces sommes permettent de procéder à :

- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété privée;
- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale;
- L'embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier pour une durée de trois ans.

En priorisant ainsi la sauvegarde de bâtiments patrimoniaux dans les villes et les villages, le gouvernement veut mobiliser l'ensemble des citoyens pour la conservation du patrimoine et participer à l'embellissement du Québec. Il répond par ailleurs aux besoins des municipalités et des MRC en matière d'expertise et de subventions.

### Programme de caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial

Annoncée le 17 juin 2021, la MRCAL a obtenu une aide financière de 41 250 \$ pour la réalisation de démarches préparatoires à la constitution d'inventaire de patrimoine immobilier. Dans le cadre de ce programme, la MRCAL a produit une étude des phases d'occupation du territoire. Une bibliographie commentée des ouvrages concernant l'histoire de la MRC, des fiches sur les personnages, familles et groupes historiques de la région ainsi qu'une liste des mesures urbanistiques seront également produites. L'ensemble de cette documentation enrichira les connaissances de la MRCAL à propos de son territoire.



## Réalisations 2023

- Adopter une 2e et 3e programmation du PSMMPI volet 1A et 1B;
- Réaliser les suivis des projets dans le cadre du PSMMPI Volet 1A et 1B, soit la signature des ententes d'aide financière, la visite de cinq chantiers et les versements;

Nom du projet – volet propriété privée (1A)	Travaux	Montant autorisé
Banque d'Hochelaga, Mont-Laurier	Maçonnerie et ornementation	245 087,70 \$
Hôtel Isaïe-Godmer, Ferme-Neuve	Réfection de la toiture	162 391,60 \$
Cathédrale, Mont-Laurier	Maçonnerie et réfection d'une toiture	158 111,40 \$
Premier bureau de poste, Mont-Laurier	Maçonnerie	112 225,50 \$
Maison Alix-Bail, Mont-Laurier	Toiture en bardeau de cèdre	42 253,31 \$
Maison Morissette, Rivière-Rouge	Clôture et barrière d'entrée	17 694,00 \$
Maison 445 Mercier, Mont-Laurier	Entretien de la toiture et des parements extérieurs	23 161,72\$
Maison Solime-Alix, Mont-Laurier	Toiture, changement du fascia et peinture	63 178,95\$
	<i>Sous-total</i>	<i>824 104,18 \$</i>
Nom du projet – volet propriété municipale (1B)	Porteur de projet	Montant autorisé
Ancienne Abbaye des moniales bénédictines, Mont-Laurier	Restauration des divers éléments d'origine : fenêtres et galerie	669 000,00 \$
Édifice Émile-Lauzon, Mont-Laurier	Inspection patrimoniale et travaux de restauration	515 430,50 \$
Ancienne école de Fatima, Lac-du-Cerf	Réfection de la galerie et du parement extérieur	51 000,00 \$
Église Saint-Philippe-Apôtre, Chute-Saint-Philippe	Carnet de santé	4 598,45 \$
Gare, Mont-Laurier	Carnet de santé	7 864,60 \$
Maison Joseph-Lafontaine, Ferme-Neuve	Carnet de santé	7 854,00 \$
MRC d'Antoine-Labelle	Services-conseils en architecture	11 772,00 \$
Hôtel de Ville, Notre-Dame-du-Laus	Travaux de restauration et de préservation	146 640,00 \$
Maison Joseph-Lafontaine, Ferme-Neuve	Réfection des fondations et de l'enveloppe architecturale verticale	273 887,00 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>1 688 046,05 \$</i>
	<b>Total</b>	<b>2 512 150,23 \$</b>

- Signifier l'intérêt de la MRC concernant le renouvellement de l'entente auprès du gouvernement du Québec;
- Prolonger l'entente PSMMPI jusqu'au 31 décembre 2024;
- Appuyer le service d'aménagement pour la rédaction d'un règlement de démolition pour les TNO;
- Participer au lancement de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale dans le cadre de l'EDC 21-23, en collaboration avec l'agente de développement culturel et du territoire;
- Produire, lancer, distribuer et promouvoir un cahier d'histoire et de coloriage destiné aux élèves du 3e cycle du primaire dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Rédiger un second publiereportage Lumière sur le patrimoine paru dans l'édition du 31 mai 2023 des journaux l'Info de la Lièvre et l'Info de la Rouge dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Octroyer des contrats dans le cadre du programme de Caractérisation des secteurs et immeubles à potentiel patrimonial :
  - Un contrat à la coopérative de travail L'Enclume pour l'étude des phases d'occupation du territoire;
  - Un contrat à la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides (SHGHL) pour une bibliographie commentée et fiches sur les personnages, familles et groupes historiques d'importance de la région;
- Assurer les suivis des services d'architecture pour les éventuels travaux de l'édifice Émile-Lauzon;
- Déposer une demande d'aide financière au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales pour la réalisation de travaux majeurs sur l'Édifice Émile-Lauzon.

## Orientations 2024

- Assurer le suivi des projets dans le cadre du PSMMPI – Volet 1A et 1B;
- Préparer la demande pour une future entente PSMMPI avec le MCC;
- Poursuivre la distribution et la promotion du cahier d'histoire et de coloriage dans le cadre de l'EDC 21-23, notamment par un article dans le magazine Continuité;
- Assurer le suivi des services d'architecture pour les travaux à l'édifice Émile-Lauzon;
- Réaliser les projets dans le cadre de l'EDC 24 :
  - Mise en valeur des projets PSMMPI;
  - Projet de vulgarisation du patrimoine Déconstruire les mythes en patrimoine;
  - Collecte de données sur la mémoire familiale dans la MRCAL.

## Stratégie jeunesse

Mis en place en février 2020, le comité jeunesse AD\_Vision est un comité aviseur du conseil de la MRCAL, constitué de citoyens de 15 à 35 ans pour représenter les jeunes de chacune des 17 municipalités du territoire. Le comité a pour mandat d'établir un plan d'action annuel ciblant les priorités, de présenter un bilan des activités et de mettre sur pied des projets et des événements par et pour les jeunes. Le comité jeunesse est la voix des jeunes de notre région auprès des élu.es de la MRCAL.

### Réalisations 2023

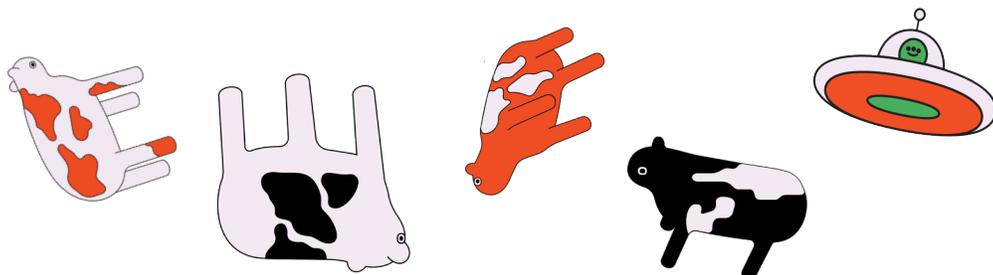
- Tenir sept rencontres du comité;
- Réaliser la deuxième édition du spectacle jeunesse AD\_Vision avec Gabrielle Shonk et Alaclair Ensemble le 6 avril à l'Espace Théâtre Mont-Laurier;
- Réaliser une activité de réseautage et de formation avec les élus de la MRC et les membres du comité jeunesse;
- Réaliser le plan d'action 2023 du comité jeunesse AD\_Vision.

Nom du projet	Orientation et objectifs	Porteur de projet	Montant accordé
Parcours d'Halloween 2023 à Lac-du-Cerf	Briser l'isolement des jeunes; Favoriser la tenue d'évènement PAR et POUR les jeunes sur l'ensemble du territoire.	Comité jeunesse AD_Vision	2 000 \$
Conférences pour les jeunes	Encourager les jeunes à développer leurs esprits critiques et à devenir des citoyens engagés.	Maison des jeunes de Mont-Laurier	4 000 \$
Produits hygiéniques gratuits au CCML	Encourager l'égalité des sexes et faciliter l'accès aux produits menstruels pour tous.	AGEEM – Centre collégial de Mont-Laurier	2 000 \$
Amélioration de la salle de consultation et promotion des services pour les jeunes LGBTQ+	Briser l'isolement des jeunes de la diversité sexuelle et leur donner accès à un espace sécurisé et sécurisant dans la région.	Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Antoine-Labelle	3 000 \$
Revitalisation de la salle des élèves	Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants; Faciliter l'intégration d'élèves à besoins particuliers dans les lieux communs.	Centre L'Impact – éducation aux adultes	4 000 \$
Spectacle d'humour pour l'EPSJ	Renforcer le sentiment d'appartenance des élèves; Faciliter l'accessibilité à la culture.	École Polyvalente Saint-Joseph	2 000 \$

### Orientations 2024

- Réaliser la troisième édition du spectacle jeunesse AD\_Vision au printemps 2024 grâce à la création de nouveaux partenariats;
- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action 2024;
- Réaliser une mise à jour ciblée des consultations jeunesse sur le territoire, afin de documenter ou aider à élaborer les futurs plans d'action;
- Poursuivre l'implication du comité jeunesse (deux sièges – secteur de la Rouge et secteur de la Lièvre) au comité consultatif vitalisation afin de représenter la voix des jeunes du territoire;
- Devenir un point de référence pour le développement de projets PAR et POUR les jeunes de la MRCAL;
- Assurer la présence du comité lors de différents événements sur le territoire, afin de pouvoir rejoindre, s'adresser et entendre les jeunes de la MRCAL. Le comité souhaite être à l'affût des opinions, des enjeux et des intérêts des jeunes, afin de pouvoir les communiquer aux élus et à l'organisation de la MRCAL.

La MRCAL souhaite que la présence et l'implication du comité jeunesse AD\_Vision dans la vie régionale développe un sentiment d'appartenance fort chez les jeunes, afin de les retenir et d'en attirer davantage dans la région.



## Sécurité civile

La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité locale pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants et utilisateurs de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de barrage, etc.

### Réalisations 2023

- Assurer la gestion de l'évacuation des secteurs à risque lors des feux de forêt à l'été 2023;
- Coordonner, avec les intervenants externes, la fermeture de l'accès aux forêts annoncée par le ministère des Forêts, Faune et Parcs lors des feux de forêt à l'été 2023;
- Tenir la rencontre annuelle de sensibilisation et de suivi avec les organismes, entreprises et utilisateurs des territoires non organisés (TNO);
- Recueillir les plans de mesure d'urgence en cas de rupture de barrage auprès des ministères et entreprises possédant des barrages sur notre territoire, afin de pouvoir mieux planifier nos interventions en cas d'urgence;
- Mettre à jour l'entente du Plan municipal de sécurité civile pour les TNO;
- Évaluer la pertinence d'installer un système de signalisation permanente lors d'une évacuation d'un secteur en TNO;
- Poursuivre le projet de Sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) :
  - Poursuivre les efforts en matière de communication, afin de faire connaître le projet à l'ensemble des utilisateurs des milieux isolés;
  - Ajouter un nouveau panneau SUMI afin de poursuivre la bonification du nombre de points en fonction des besoins et/ou des incidents vécus sur le territoire.



### Orientations 2024

- Maintenir la rencontre annuelle de sensibilisation et de suivi avec les organismes, entreprises et utilisateurs des TNO;
- Offrir de la formation continue aux responsables de missions en sécurité civile;
- Coordonner une formation sur les mesures d'urgence pour les directeurs généraux, les élus et les responsables de missions municipaux;
- Mettre à jour le plan municipal de sécurité civile pour les TNO, au besoin;
- Mettre en place un système d'alertes automatisées aux citoyens;
- Procéder à l'amélioration du projet de radiocommunication afin d'assurer une meilleure utilisation en TNO;
- Réaliser une simulation de mesures d'urgence afin de les mettre en pratique au besoin;
- Entamer les négociations entourant la signature d'une entente de couverture nautique en TNO;
- Poursuivre le projet de Sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) :
  - Poursuivre les efforts afin de faire connaître le projet SUMI à l'ensemble des utilisateurs des milieux isolés;
  - Sensibiliser les utilisateurs du territoire quant à leur responsabilité en territoire isolé, ceci afin de potentiellement réduire les interventions d'urgence;
  - Travailler en collaboration avec les trois parcs régionaux en vue de l'implantation de nouveaux points d'évacuation SUMI.

## Sécurité incendie

La *Loi sur la sécurité incendie* impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

### Réalisations 2023

- Poursuivre le partage d'information et les mises à jour requises dans le cadre des obligations et responsabilités des différents services de sécurité incendie, lors des tables techniques;
  - Rédiger et mettre en place un nouveau document de compilation de la réalisation des actions du SCRSI en lien avec le rapport annuel du ministère de la Sécurité publique (MSP);
  - Faire adopter, par les municipalités, un règlement régional en prévention des incendies;
  - Débuter les échanges en vue d'adopter une nouvelle entente régionale en sécurité incendie et désincarcération;
  - Créer un comité d'intervention conjoint regroupant les différents intervenants appelés à intervenir ensemble sur les lieux d'un sinistre;
  - Créer un comité régional de recherche de causes et de circonstances d'incendie;
  - Réaliser trois inspections de prévention et de plans particuliers d'intervention dans les bâtiments à risques plus élevés des TNO;
  - Coordonner plus de 150 visites d'inspection des avertisseurs de fumée dans les TNO;
  - Mettre en place des activités de sensibilisation de prévention des incendies en TNO pour la population concernée;
  - Promouvoir et organiser les cohortes de formation de pompiers;
  - Mettre en place, en collaboration avec les différents services incendies, une campagne de promotion quant au recrutement des pompiers;
- Réaliser une action de mise en valeur des femmes pompières lors de la Journée internationale des droits des femmes, afin de susciter l'intérêt pour le métier chez les femmes;
  - Rédiger et signer un addenda pour l'entente SUMI visant à modifier le mode de calcul des frais de déplacement;
  - Planifier la 2e édition de la journée porte ouverte régionale des casernes incendie de la MRC;
  - Planifier un projet d'amélioration du système régional de radiocommunication incendie.

## Quelques statistiques

- 8** nouveaux pompiers ont complété leur formation initiale ( *pompier 1*)
- 7** pompiers ont reçu leur formation d'officier non urbain
- 8** pompiers ont reçu leur spécialisation désincarcération
- 6** pompiers ont reçu leur spécialisation opérateur d'autopompe
- 3** pompiers ont reçu leur spécialisation opérateur de véhicule d'élévation

### Orientations 2024

- Poursuivre le partage d'information et les mises à jour requises dans le cadre des obligations et responsabilités des différents services de sécurité incendie, lors des tables techniques;
- Effectuer le suivi de l'atteinte des actions prévues au SCRSI pour chacun des services de sécurité incendie;
- Mettre en œuvre le projet d'amélioration du système régional de radiocommunication incendie;
- Planifier des activités dans le cadre de la Semaine nationale de prévention des incendies;
- Modifier le SCRSI à la suite de la mise en place d'une nouvelle régie incendie;
- Rédiger et faire adopter, par les municipalités et la MRC, une entente régionale en sécurité incendie et désincarcération;
- Adopter une entente de services aux personnes vivant dans des conditions d'insalubrité avec le CISSS des Laurentides;
- Débuter les échanges en vue d'adopter une entente de couverture des TNO en sauvetage nautique;
- Poursuivre la campagne de recrutement de pompiers.

## P'tit Train du Nord

À l'égard du P'tit Train du Nord (PTDN), la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur les 88 km du parc qui se situent sur son territoire. La MRC est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures, en collaboration étroite avec le Service d'ingénierie. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.

### Réalisations 2023

- Poursuivre les démarches auprès du MTQ afin de connaître son positionnement quant à la structure existante dans le cadre du projet de rétablissement du lien au km 198, Mont-Laurier, à la suite de ses dernières communications (avril 2022). Une rencontre a été tenue en août 2023, cependant la MRC est toujours en attente d'une position officielle;
- Régulariser la situation d'occupation à l'égard de la Maison du Pacifique suivant le rapport d'analyse des assureurs;
- Obtenir une prolongation de délai d'utilisation d'une aide financière (TAPU) afin de réaliser une passerelle visant le rétablissement du lien au km 198;
- Réaliser la réfection de tabliers sur trois ponts;
- Effectuer le remplacement de six ponceaux et le nettoyage d'un ponceau;
- Procéder à la construction des garde-corps hors-pont au pont noir à Nominingue, en collaboration avec le MTQ;
- Réaliser les travaux pour retirer plusieurs anomalies (roches) présentes sur le tracé;
- Effectuer l'arpentage de 7,5 km de piste permettant la conception des travaux à réaliser en 2024.

### Gare de Mont-Laurier

- Réaliser une étude de la valeur patrimoniale de la Gare;
- Obtenir une aide financière en vue de conceptualiser un nouveau projet d'infrastructure de remplacement comprenant une consultation citoyenne;
- Installer deux blocs sanitaires pour la saison estivale.

### Orientations 2024

- Poursuivre les démarches auprès du MTQ afin de rétablir le lien au km 198, Mont-Laurier :
  - Obtention des différentes autorisations et ententes pour rétablir le lien;
  - Reprise des plans et devis pour la construction;
  - Recherche de partenaires financiers;
  - Appel d'offres;
  - Planification des travaux de construction de la passerelle;
- Procéder à la réfection complète d'un tronçon approximatif de 3 à 5 km;
- Réaliser la conception des travaux à réaliser en 2025;
- Planifier le projet de réfection complète du parc linéaire : Recherche de partenariats financiers :
  - Plans et devis;
  - Appel d'offres;
- Procéder à l'ajout de mobiliers urbains, rénover et remplacer des cambuses et améliorer le drainage de certaines haltes, sous réserves de l'obtention d'une aide financière.

### Gare de Mont-Laurier

- Obtenir les autorisations afin de procéder au remplacement du bâtiment;
- Tenir une consultation citoyenne sur le design et les besoins entourant la réalisation du nouveau bâtiment;
- Octroyer un contrat pour accompagnement dans le design du nouveau bâtiment;
- Planifier les travaux de démolition et de construction, sous réserve des autorisations et des aides financières;
- Octroyer les contrats pour procéder à la démolition du bâtiment.



## Gestion des matières résiduelles

En vertu de la *Loi sur la Qualité de l'environnement*, toute MRC doit élaborer et maintenir en vigueur un PGMR. Toutefois, une MRC est autorisée à déléguer à une régie intermunicipale ou à tout autre groupement composé de municipalités locales la responsabilité d'élaborer le projet de PGMR. Pour Antoine-Labelle, la réalisation du PGMR est donc supportée par l'expertise de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), afin d'assurer une gestion efficace des matières résiduelles et ainsi être éligibles aux deux programmes de récompenses aux bonnes performances des municipalités à cet effet :

- Redevances à l'élimination - Montant versé par le MELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR. Une plus grande somme d'argent est remise aux municipalités qui génèrent le moins de déchets;
- Régime de compensation pour la collecte sélective - Montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte des matières recyclables. Une plus grande somme est versée aux municipalités qui récoltent le plus de matières recyclables. Les municipalités les moins performantes reçoivent une compensation moindre.

De plus, la *Loi sur la qualité de l'environnement* exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en effectuent la révision tous les sept ans. Le rôle de ce plan est de brosser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'en déterminer les orientations et les objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et d'identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre.

### Réalisations 2023

- Mettre en application le PGMR conjoint 2022-2023, entré en vigueur le 24 janvier 2023;
- Participer au comité de suivi PGMR conjoint et au Comité vigilance des régies intermunicipales des déchets.

### Orientations 2024

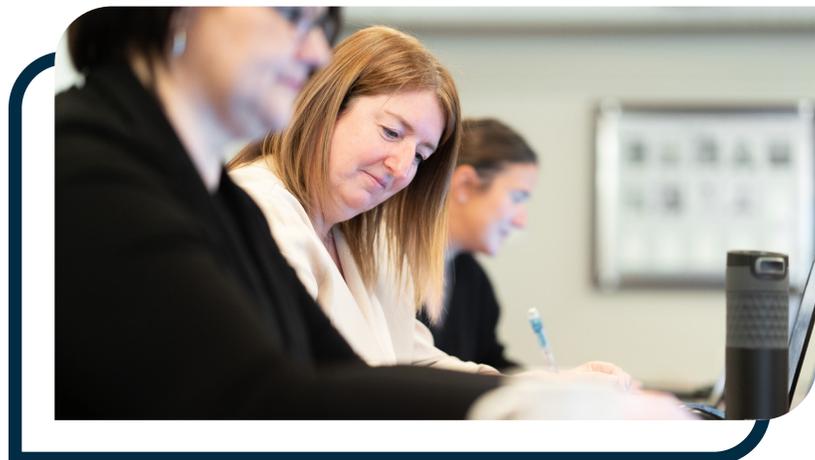
- Poursuivre la participation au Comité de suivi du PGMR conjoint;
- Adopter le rapport annuel produit par la RIDR et le transmettre à RECYC-QUÉBEC.

## Vente pour défaut de paiement de taxes

En vertu du Code municipal du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Tel que requis par la loi, la municipalité a la responsabilité de dresser, dans un premier temps, la liste des propriétés qui seront mises en vente. La MRC agit par la suite à titre de mandataire dans le processus de mise en vente.

### Réalisations 2023

- Tenir la vente des propriétés le 11 mai 2023 à la salle des Préfets de la MRCAL:
  - 24 dossiers inscrits;
  - 9 propriétés vendues;
- Organiser une formation à l'intention des municipalités locales, en collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ).



### Orientations 2024

- Poursuivre la coordination du processus de vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 9 mai 2024;
- Mettre à jour le guide à l'intention des municipalités.

## Programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat

En vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration de quatre programmes qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

La MRCAL administre les programmes RénoRégion (PRR), d'adaptation de domicile (PAD), pour les résidences endommagées par la pyrrhotite (PYRR) et Petits établissements accessibles (PEA).

### Réalisations 2023

- Dévoiler plus rapidement les programmations annuelles, à la suite de démarches politiques effectuées par la MRC à cet effet;
- Débuter la période d'inscription au Programme RénoRégion à la fin du mois de mai 2023;
- Obtenir un budget de 3,04 M\$ pour les programmations RénoRégion 2023-2024 et 2024-2025.

Programmes	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 (prévisions)	
	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers
PAD	290 868 \$	19	113 306 \$	7	162 202 \$	11	420 000 \$	18
PRR	217 528 \$	19	1 302 576 \$	120	1 425 812 \$	70	1 520 000 \$	71
PYRR	59 555 \$	1	206 818 \$	3	0 \$	0	0 \$	0
PEA	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0

### Orientations 2024

- Poursuivre la gestion des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat;
- Lancer une période d'inscription au programme RénoRégion au printemps 2024;
- Assurer la promotion des programmes;
- Effectuer des représentations politiques auprès de la SHQ afin d'optimiser les modalités des gestions des programmes et de favoriser le recrutement et la rétention d'inspecteurs accrédités.

## Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement

Créée en 1996 grâce à un crédit mis à la disposition de la MRC par Hydro-Québec, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a pour but de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRCAL. Ainsi, chaque année, jusqu'en 2020, des subventions ont été octroyées pour des projets à caractère environnemental. L'évaluation des projets était effectuée par les membres du conseil d'administration.

### Réalisations 2023

La MRCAL revoit actuellement le mandat de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement, ainsi que son mode de gestion. Dans les dernières années, quelques problématiques entourant la gestion de ce fonds ont poussé la MRCAL à se questionner sur le fonctionnement.

Le conseil de la MRCAL souhaite améliorer la situation, diminuer les difficultés de gestion rencontrées et répondre au mandat de protection et de mise en valeur de l'environnement. Ainsi, une démarche auprès d'Hydro-Québec a été entamée en 2023, afin de revoir la méthode de gestion du fonds.

### Orientations 2024

- Tenir une rencontre avec les membres actuels du conseil d'administration de la Fondation afin d'exposer la situation et recueillir de l'information;
- Procéder au processus de dissolution de la Fondation;
- Réaliser les états financiers;
- Tenir une AGA;
- Mettre en place une nouvelle structure de gestion et établir les nouvelles orientations du fonds.



## Soutien aux organismes

Chaque année, la MRC d'Antoine-Labelle soutient divers projets et organisations locales, régionales et supra-régionales par le biais de différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

### Réalisations 2023

Contributions / subventions 2023 excluant les projets culturels	
Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides	3 250 \$
Carrefour Bioalimentaire	7 500 \$
Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle – Plan d'action développement économique	80 000 \$
Colloque FORAC	525 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	8 000 \$
Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	4 600 \$
Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	175 \$
Entretien des chemins (TNO)	45 783 \$
Étude de faisabilité – Programme de financement en matière d'efficacité écoénergétique résidentielle – Région Laurentides	750 \$
Maison Lyse-Beauchamp	9 550 \$
Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$
Parc régional Poisson Blanc	52 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	52 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	52 000 \$
Plan de développement de la zone agricole	97 183 \$
Projet Habitation abordable	2 125 \$
Réseau des Femmes des Laurentides	2 500 \$
Route Verte et ses liaisons	2 500 \$
Table Forêt Laurentides	250 \$
<b>Total</b>	<b>435 691 \$</b>

En plus de l'appui offert aux organismes mentionnés ci-haut, la MRC d'Antoine-Labelle soutient financièrement d'autres projets et organisations par l'entremise d'autres enveloppes, tels que le Fonds régions et ruralité (FRR).

Finalement, suivant la collaboration à la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides et à la CDCHL, la MRC soutient également des projets pour les personnes et les familles du territoire vivant dans une situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).





Le service de l'aménagement du territoire a pour mission d'assurer une mise en valeur du territoire de la MRCAL par un aménagement et un développement cohérent et réfléchi afin d'en faire un milieu sain, attractif et stimulant dans le respect de nos grandes orientations d'aménagement. À cet effet, il met en place les outils nécessaires et accompagne les municipalités, citoyens et acteurs du milieu dans la réalisation de ce projet collectif en harmonie avec les principes et les valeurs d'une société ancrée dans le développement durable.

## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### Réalisations 2023

#### Schéma d'aménagement et de développement révisé

Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) consiste en un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Depuis 2012, la MRC a entamé la révision de son schéma d'aménagement. Au cours de l'année 2023, plusieurs chapitres du Schéma d'aménagement et de développement révisé de 3<sup>e</sup> génération ont été élaborés et travaillés étroitement avec la commission d'aménagement de la MRC :

- Entamer le document complémentaire qui contient l'ensemble des normes pour les réglementations des municipalités;
- Lancer la démarche de révision des limites des périmètres urbains et consulter l'ensemble des municipalités.

Par ailleurs, dans le cadre de la Consultation sur les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), le Service d'aménagement du territoire (SAT) a participé à la rencontre de consultation tenue en juin 2023 afin de faire valoir sa position quant au contenu proposé dans le document OGAT. Ce document, produit par le MAMH, fait suite à l'adoption de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) et de son plan de mise en œuvre également dévoilé en juin dernier. Un mémoire a été produit par le service, adopté par le CM et soumis au MAMH. Ces nouvelles orientations entraîneront certainement des impacts sur le contenu du SADR et sur les échéanciers du document.

Enfin, chaque année, la MRC est appelée à se prononcer sur le respect de différents projets, qu'ils soient de nature locaux ou régionaux, en fonction des modalités incluses au SAD. Ainsi, la MRCAL a réalisé certains dossiers pour bonifier le contenu du SAR en vigueur, notamment :

- Agrandir les limites de l'affectation « Salubrité publique » permettant à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) de prévoir l'agrandissement de ses installations en fonction de ses besoins à court et long terme.

## Urbanisme

- Mettre en place un mécanisme de suivi sur l'actualité urbanistique : modification de lois, réglementation provinciale, etc.;
- Analyser les dérogations mineures en zone de contrainte, puisque depuis l'entrée en vigueur du projet de loi 67, les MRC sont appelées à se prononcer sur les dérogations mineures (DM) accordées par les municipalités de leur territoire. Ainsi, au cours de la dernière année, le SAT a donc procédé à l'analyse et à la préparation de 39 dossiers de DM;
- Procéder aux recherches et à l'évaluation d'un projet de regroupement en vue de la mise en place d'un service régionalisé d'accompagnement professionnel en urbanisme et aménagement du territoire par la MRC.

## Plan régional des milieux humides et hydriques

L'adoption par le gouvernement de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (LC-MHH), en juin 2017, exige aux MRC de se doter de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Les MRC ont un délai de cinq ans pour procéder à la réalisation et à l'adoption d'un tel document. Les actions suivantes ont été réalisées en 2023 :

- Obtenir les commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), à la suite du dépôt du document en juin 2022, à l'égard de son projet de PRMHH. Des corrections doivent être apportées en vue de son adoption finale;
- Réaliser un appel de propositions dans le cadre du projet de mise en valeur de la tourbière Décarie;
- Améliorer en continu la cartographie des milieux hydriques en collaboration avec le MELCCFP;
- Entamer le projet de cartographie des milieux humides du territoire municipalisé avec Canards Illimités Canada. Une version préliminaire a été déposée pour analyse en décembre.

## Projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines

Le projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines (PACES) dans la région des Laurentides et de la MRC Les Moulins a été finalisé à l'été 2022. Ce projet avait pour but d'établir la cartographie hydrogéologique de la région via la caractérisation des eaux souterraines. Les résultats du projet ont permis, entre autres, de décrire la qualité et la quantité de l'eau souterraine, d'estimer la pérennité de la ressource et de déterminer la vulnérabilité de cette eau souterraine face aux activités humaines.

- Identifier des stratégies d'intégration des connaissances acquises par le PACES dans l'aménagement du territoire et la gestion de l'eau;
- Cibler des zones de recharge en eau souterraine à protéger sur le territoire. Des moyens de protection sont à l'étude.

## Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) élaboré par le MAMH et MSP, qui vise à accroître la résilience du milieu municipal face aux effets des changements climatiques et à aider les organismes municipaux à saisir les occasions de développement pouvant en découler, la MRC a été proactive en déposant un projet, afin d'agir à titre de maître d'œuvre dans le dossier. Ainsi, le projet inter-MRC regroupant les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut est rendu possible grâce au financement de 720 000 \$ du programme PIACC, de 330 000 \$ du FARR et de 150 000 \$ de la part des MRC, totalisant une somme de 1,2 M\$. En 2023, dans le cadre de ce projet, les étapes suivantes ont été réalisées :

- Identifier les mesures d'adaptation à privilégier par les parties prenantes, les outils de mise en œuvre pertinents, en plus de permettre de cibler certains critères d'évaluation des mesures à mettre en œuvre dans le plan d'adaptation;
- Finaliser et adopter le PACC de la MRCAL au plus tard en janvier 2024.



## Plan de développement de la zone agricole

Lancé en avril 2015, l'objectif du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire.

## Quelques statistiques

<b>44</b>	dossiers inscrits ( <i>propriétaires</i> ) et 26 dossiers inscrits ( <i>aspirants</i> )
<b>20</b>	dossiers actifs
<b>15</b>	candidats qualifiés ( <i>13 producteurs et 2 aspirants</i> )
<b>3</b>	visites de jumelage en 2023
<b>2</b>	négociations
<b>2</b>	jumelages depuis l'adhésion au programme et 14 dossiers jumelés hors L'ARTERRE
<b>14</b>	dossiers jumelés hors L'ARTERRE

Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2023 :

- Terminer et adopter le nouveau PDZA en octobre 2023;
- Soutenir et accompagner le projet de délocalisation du DEP en production animale du CFAM au CFP de Mont-Laurier;
- Participer à la démarche du PACC;
- Soutenir la campagne d'attractivité de L'Autre Laurentides sur le secteur agroalimentaire;
- Accompagner des candidats qualifiés de L'ARTERRE et mettre à jour les dossiers;
- Promouvoir le service de L'ARTERRE auprès des propriétaires fonciers.

### Gestion des cours d'eau

Le règlement 310 a pour principal objet de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux situées sur le territoire de tenure privée de la MRC. Une politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008, mettant ainsi en place le cadre d'intervention. Finalement, une entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage est renouvelée aux trois ans. Cette entente encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2023, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- Améliorer de façon continue la cartographie des cours d'eau sur le territoire municipalisé;
- Assurer les suivis des demandes d'entretien de cours d'eau;
- Poursuivre les actions de détection sur le territoire pour assurer le respect du règlement 310 relatif à la gestion des cours d'eau;
- Tenir une rencontre d'information dédiée aux employés locaux impliqués dans la gestion des cours d'eau.



## Orientations 2024

### Schéma d'aménagement et de développement révisé

- Agrandir les limites de l'affectation « Salubrité publique » permettant à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) de prévoir l'agrandissement de ses installations en fonction de ses besoins à court et long terme.
- Poursuivre la rédaction du document complémentaire et la révision de certains chapitres (périmètres urbains, grandes affectations du territoire);
- Voir à intégrer et à adapter les dispositions au contenu du SADR déjà produit, suivant l'entrée en vigueur des nouvelles orientations en matière d'aménagement du territoire;
- Voir à l'intégration et à l'arrimage des actions concomitantes des diverses planifications adoptées en 2023 (PDZA, PRMHH, PACES, PACC);
- Finaliser le projet de règlement visant l'identification et l'intégration des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) au SADR.

### Urbanisme

- Tenir une rencontre d'information annuelle dédiée aux officiers municipaux en urbanisme;
- Poursuivre l'évaluation et le projet de mise en place d'un service régional d'accompagnement professionnel en urbanisme par la MRC.

### Plan régional des milieux humides et hydriques

- Soumettre la version révisée du PRMHH au MELCCFP pour approbation;
- Entamer la mise en œuvre d'actions prioritaires du plan d'action du PRMHH;
- Poursuivre les démarches entourant l'aménagement de la tourbière Décarie, sous réserve de l'obtention d'aide financière;
- Finaliser le projet de cartographie des milieux humides du territoire municipalisé avec Canards Illimités Canada et mettre la carte en disponibilité pour les acteurs du milieu.

### Projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines

- Cibler les moyens de protection définitif des zones de recharge en eaux souterraines à protéger sur le territoire et les intégrer aux outils de planification du territoire.

### Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

- Implanter les mesures jugées prioritaires au plan d'action qui aura été élaboré dans le cadre du projet, puisque 2024 marquera la première année de mise en œuvre du plan d'adaptation aux changements climatiques. Des actions de sensibilisation et de communication sont principalement ciblées.

### Plan de développement de la zone agricole

- Lancer le PDZA et le nouveau plan d'action 2023-2028;
- Prioriser les actions annuelles avec le comité de pilotage, mettre en œuvre et promouvoir les projets ciblés;
- Promouvoir le nouveau DEP en production animale offert à Mont-Laurier (collaboration CFAM-CFPML);
- Diffuser les informations relatives aux programmes d'aide financière du MAPAQ;
- Poursuivre les activités d'accompagnement des candidats qualifiés de L'ARTERRE et la mise à jour de tous les dossiers;
- Poursuivre la promotion du service de L'ARTERRE auprès des propriétaires fonciers.

### Gestion des cours d'eau

- Tenir une rencontre d'information annuelle dédiée aux employés locaux impliqués dans la gestion des cours d'eau;
- Organiser des formations ponctuelles avec les employés locaux responsables de cours d'eau et les officiers municipaux en urbanisme afin de partager des informations relatives aux outils disponibles et à l'encadrement légal lié aux cours d'eau;
- Mettre sur pied une stratégie d'archivage afin d'optimiser la recherche d'historique des données terrains associées au statut et aux travaux relatifs aux cours d'eau;
- Élaborer un projet d'acquisition de connaissances en lien avec l'espace de liberté des cours d'eau de certaines rivières, sous réserve de l'octroi d'aide financière.



## GESTION DU TERRITOIRE PUBLIC ET ENTENTES DE DÉLÉGATION

En vertu de diverses ententes conclues avec le gouvernement du Québec, la MRC a acquis, au fil des années, plusieurs responsabilités relatives à la gestion des terres publiques et aux ressources qu'on y retrouve. Elle est mandataire de la gestion et des responsabilités liées aux baux de villégiature et aux divers droits et autorisations sous sa gestion (sentiers VHR, érablières, parcs, sentiers, etc.), et procède également à des travaux forestiers sur le territoire public intramunicipal (TPI).

### Réalisations 2023

#### Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier, par le gouvernement du Québec, la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire. Cette entente de gestion prévoit la délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques libres de droits forestiers en milieu municipal. En 2023 :

- Réaliser une coupe partielle dans le chantier Lac des Tourtes (bloc 12) à Notre-Dame-de-Pontmain, dans le cadre de la stratégie de développement acéricole. Les coupes partielles permettent d'améliorer les peuplements, assainir la forêt et assurer une bonne régénération. Ces travaux contribuent à l'aménagement durable des peuplements qui s'y trouvent et faciliteront l'installation d'infrastructures acéricoles.
- Réaliser des travaux techniques dans les blocs de TPI à Rivière-Rouge pour préparer les travaux d'aménagement forestier prévus en 2024.

#### Baux de villégiature

En juin 2010, la MRC signait une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion foncière des baux de villégiature et la gestion du sable et du gravier (carières-sablères) situés sur les terres publiques. Ce type de gestion permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur du territoire :

- Restaurer les sablières du lac Boyd et du km 41 du chemin de Parent;
- Participer au processus de révision du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) des Laurentides avec le MRNF.

#### Territoires non organisés

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés. En 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Compléter les travaux de défrichage et d'essouchage pour l'agrandissement du LETI Iroquois;
- Effectuer les travaux d'agrandissement du LETI La Vérendrye, à la suite de l'obtention des autorisations requises;
- Installer des panneaux du projet de tri dans les LETI Chute Connor, La Vérendrye, Gens de terre, Bras Nord, Zec Maison de Pierre et Polonais;
- Produire un document d'information destiné aux utilisateurs des LETI quant à leur utilisation et la nouvelle tarification;
- Réaliser une étude préliminaire de caractérisation des matières résiduelles en région éloignée afin d'évaluer les possibilités de mise en place d'un projet d'écocentre en territoire isolé;
- Produire un document d'information traitant notamment de la réglementation applicable, ainsi que des informations de bases, à distribuer lors des transferts de baux;
- Mettre à jour les différents formulaires de demandes de permis, afin d'en faciliter leur compréhension auprès des demandeurs;
- Entamer la mise à jour des règlements d'urbanisme;
- Identifier des solutions visant la mise en place de modes de paiement plus accessibles, notamment pour le paiement à distance;
- Adopter et mettre en vigueur le règlement relatif à la démolition d'immeubles en TNO.

## Quelques statistiques

<b>88</b>	permis émis
<b>84</b>	permis revisités
<b>88</b>	revisites d'évaluation
<b>48</b>	rapport d'infraction
<b>22</b>	occupants sans droit visités



## Réglementation régionale en territoire public

En vertu des ententes signées avec le gouvernement du Québec, la MRC a la possibilité de mettre en place un règlement visant à encadrer le camping en territoire public en y désignant, entre autres, les zones sensibles où ce type d'activité devrait être proscrit et où il pourrait générer des conflits d'usage à proximité du territoire privé, en plus d'un règlement visant à officialiser les pouvoirs de l'organisation en termes de gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux. En 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Mettre en application le règlement numéro 507 à la suite de son entrée en vigueur. Ce règlement établit les conditions applicables du camping récréatif sur les terres du domaine de l'État en vertu de l'entente de délégation foncière, de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;
- Concevoir des outils de communication pour faire connaître le règlement 507 et sa mise en application;
- Installer de panneau informatif sur le règlement 507 sur certains sites de camping déjà répertoriés;
- Effectuer des visites de contrôle de certains sites reconnus;
- Accompagner et collaborer avec certaines municipalités.

## Parcs régionaux

Les parcs régionaux de la MRCAL ont été créés selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur les compétences municipales*. En vertu de ce cadre légal, la MRC est signataire des ententes d'exploitation des parcs avec différents ministères provinciaux. Par ailleurs, la mise en œuvre de la planification de ces parcs est confiée à des organismes gestionnaires à but non lucratif. L'une des responsabilités de la MRC est d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes-ressources et de lien avec les représentants gouvernementaux. En 2023, les actions et projets suivants ont été entamés dans les trois parcs régionaux du territoire :

- Tenir une rencontre de mise à niveau et d'information sur le fonctionnement et les responsabilités relatives aux parcs régionaux auprès des élus dont le territoire est touché par un parc régional.

### Parc régional Poisson Blanc

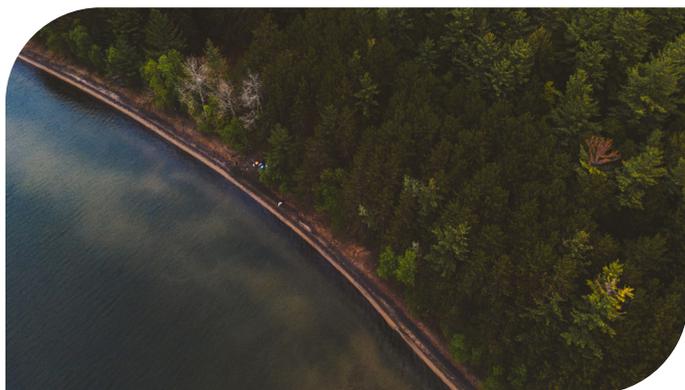
- Réaliser les étapes d'approbation du PAG par les instances municipales, régionales et provinciales concernées;
- Réaliser les travaux préparatoires et la mise en chantier du projet d'agrandissement du pavillon d'accueil;
- Construire un cinquième microrefuge;
- Renouveler complètement la signalisation du parc.

### Parc régional Montagne du Diable

- Instaurer un service de navette vers la tour du garde-feu;
- Finaliser le projet de minimaisons du secteur Windigo (deux à construire);
- Déposer une demande de subvention pour raccorder les infrastructures en eau et en égout des cinq chalets nature au Village des Bâtisseurs;
- Réaliser des travaux d'amélioration d'un sentier et des travaux de mise à niveau des deux pavillons d'accueil. Le sentier amélioré permet de relier les deux pavillons par voie cyclable;
- Cartographier l'état des sentiers de vélo par la firme Boréal;
- Moderniser le système de caisse du parc et modifier l'interface du site Web pour améliorer le temps de mise à niveau des conditions de sentiers.

### Parc régional Kiamika

- Poursuivre le projet de développement du pôle d'accueil du secteur de la Baie Blueberry;
- Réaliser un nouveau site Web;
- Poursuivre les demandes d'aide financière pour compléter le montage financier du projet de Centre éducatif Kiamika;
- Participer au projet Signature Innovation de connectivité durable de la MRC.



## Orientations 2024

### Terres publiques intramunicipales

- Poursuivre la stratégie de développement acéricole : aménager de meilleures érablières, accompagner dans le développement des entreprises existantes et faciliter les nouvelles installations;
- Entretien la plantation du secteur Érablière Allard à Lac-des-Écorces afin d'augmenter la proportion résineuse dans l'aire de confinement du cerf de Virginie;
- Poursuivre l'acquisition de connaissances des blocs TPI en vue de l'éventuelle révision du plan de gestion multiressources;
- Réorganiser le comité multiressources des TPI, sa composition et ses mandats.

### Baux de villégiature

- Planifier de façon préliminaire les futurs sites de développement de la villégiature par tirage au sort;

### Territoires non organisés

- Finaliser la mise à jour de la réglementation d'urbanisme et voir à l'adoption desdits règlements;
- Valider l'espace disponible dans les lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) et entamer les processus d'agrandissement et d'autorisation, au besoin;
- Mettre en place un ou des projets-pilote d'écocentre en territoire isolé, en collaboration avec les pourvoyeurs;
- Visiter les différents pourvoyeurs afin de les sensibiliser aux différentes réglementations applicables;
- Mettre en place un système de suivi permettant de compiler l'information concernant les installations septiques des TNO et ainsi en faciliter le suivi;
- Élaborer et adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des immeubles afin de respecter les nouvelles obligations légales;
- Démarrer un inventaire des sites de camping hors-site dans les ZECS.

### Réglementation régionale en territoire public

- Poursuivre l'application de la réglementation;
- Poursuivre les visites de contrôle et de sensibilisation.

### Parcs régionaux

#### Parc régional Poisson Blanc

- Mettre en chantier le projet d'agrandissement du pavillon d'accueil;
- Construire un sixième microrefuge;
- Ajouter huit bornes de recharge électrique;
- Construire un atelier/garage;
- Ajouter un bâtiment d'hébergement pour la clientèle institutionnelle.

#### Parc régional Montagne du Diable

- Améliorer l'espace de location de vélo, à la suite de l'obtention d'une subvention de 120 000 \$;
- Rechercher du financement pour améliorer les infrastructures de sentiers;
- Rechercher du financement pour l'acquisition d'un véhicule hors route de type BR pour le surfacage des sentiers;
- Réaliser la construction de deux minimaisons (secteur lac et chute Windigo);
- Raccorder les infrastructures en eau et en égout des cinq chalets nature au Village des Bâisseurs;
- Réaliser des travaux de réfection de certains sentiers, à la suite des résultats du rapport de la firme Boréal sur l'état de ces sentiers.

#### Parc régional Kiamika

- Compléter le projet Blueberry;
- Développer un réseau de sentiers de ski de fond et de raquette;
- Amorcer le projet de Centre éducatif Kiamika;
- Poursuivre le projet Signature innovation de connectivité durable.



# GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES



Mis en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) a pour principal mandat la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) de la grande région des Laurentides, composée de huit MRC. Par ce programme, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) délègue aux MRC des responsabilités en regard à la gestion intégrée des ressources en territoire forestier public.

Le PADF vise l'atteinte de trois principaux objectifs :

1. La coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) se fait d'abord par la mise en commun des données et de la documentation des différents enjeux liés à l'aménagement forestier. Puis, par l'accompagnement des membres des TGIRT dans l'élaboration d'objectifs locaux d'aménagement à proposer au MRNF. Ces activités permettent aux différents utilisateurs de la forêt de la région des Laurentides d'exprimer, en toute confiance et transparence, leurs intérêts et leurs préoccupations, en plus de contribuer à l'harmonisation des différentes activités, en respect des droits consentis et de la réglementation en vigueur;
2. L'organisation de consultations publiques à l'égard des planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI), pour les deux volets, soit le tactique et l'opérationnel. Par la suite, un rapport résumant les commentaires obtenus est produit et, s'il y a lieu, des solutions sont proposées;
3. La coordination de l'appel de projets d'interventions ciblées découlant du PADF. Ces interventions peuvent être liées à quatre objectifs spécifiques, soit la participation au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement, la réalisation de travaux d'aménagements forestiers sur les territoires forestiers résiduels, l'amélioration de chemins multiusages et la mise en place d'initiatives ou d'activités visant à favoriser, vulgariser ou mettre en valeur l'aménagement forestier.

## Réalisations 2023

- Élaborer et présenter le bilan de l'année et le registre des projets d'interventions ciblées au MRNF pour l'année 2022-2023, selon l'Entente du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024;
- Établir le plan de travail et le budget annuel 2023-2024 du PADF afin de soutenir les activités de la TGIRT et de réaliser l'appel de projets d'interventions ciblées;
- Organiser les rencontres du comité de suivi du PADF, composé des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;
- Organiser des rencontres virtuelles et présentiellees avec les membres et partenaires des TGIRT;

- Accompagner les municipalités dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2023 – Volet double vocation du MTQ;
- Mettre à jour et gérer les bases de données géomatiques, les outils et les plateformes de diffusion des TGIRT et du SGIRN avec une nouvelle licence ARGIS Enterprise;
- Mettre à niveau la carte interactive du calendrier des travaux forestiers et ajouter le suivi des travaux de martelage;
- Améliorer et alimenter l'outil en vue d'illustrer et de quantifier le transport forestier potentiel sur le réseau routier municipal.

## Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) ont été mises en place dans le but d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des utilisateurs et des organismes touchés par les activités d'aménagement forestier. Les membres conviennent des mesures d'harmonisation des usages des chantiers d'aménagement forestier et sont habilités à identifier et à concrétiser des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts. Les utilisateurs du territoire de la région des Laurentides sont regroupés en deux TGIRT (Sud et Nord) qui correspondent aux unités d'aménagement forestier (UA). La TGIRT Sud regroupe les UA 064-52 et 061-51, la TGIRT Nord l'UA 064-71.

Ainsi, en 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Établir, avec les membres, les principales préoccupations et les enjeux liés à l'aménagement forestier;
- Planifier, coordonner et faire le suivi des différentes rencontres des TGIRT Nord, Sud et Conjointe;
- Collaborer à l'adoption des mesures d'harmonisation des usages des chantiers de récolte et des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC);
- Permettre les échanges entre les utilisateurs concernés, afin de convenir d'une première entente sur les mesures d'harmonisation opérationnelles (MHO) adaptées aux conditions propres à chaque chantier;
- Mettre sur pied, organiser et suivre les comités de travail, en lien avec les objectifs locaux d'aménagement : réseau routier, protection des cours d'eau, habitat faunique et protection des infrastructures privées;
- Tester la nouvelle grille de gestion des écarts pour encadrer la planification forestière et faciliter l'harmonisation des travaux d'aménagement forestier;
- Mettre en place un Objectif Local d'Aménagement (OLA) afin de protéger les terrains privés et les infrastructures privées à proximité des travaux forestiers;
- Participer à la vision régionale du déploiement des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL);
- Inviter les promoteurs à présenter des projets PADF, en lien avec l'acquisition de connaissances et la documentation d'enjeux de la TGIRT.

## Planification forestière

À titre de responsable de la délégation du MRNF pour la région des Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle prépare les différents documents en vue de faciliter la présentation de la planification forestière du MRNF et participe aux différentes rencontres d'information et d'harmonisation.

Ainsi, en 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- Préparer et mettre à jour les cartes ainsi que les fiches d'informations pour chaque chantier;
- Participer aux comités ciblés lorsqu'un chantier proposé se situe à proximité d'un lieu habité. Les comités ciblés sont formés de représentants des municipalités locales concernées et des utilisateurs du territoire, afin d'identifier les contraintes particulières du territoire, les enjeux liés aux chantiers forestiers et de proposer des mesures d'harmonisation des usages et des mesures opérationnelles avec l'industriel forestier impliqué;
- Finaliser l'harmonisation des usages des chantiers des UAF 61-51, 64- 52 et 64-71, lors des rencontres TGIRT;
- Produire, au printemps, le bilan annuel du suivi des chantiers de récolte et des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC), pour permettre aux membres de suivre l'évolution des chantiers harmonisés;
- Présenter, au printemps, les chantiers de la prochaine année (PRAN, BMMB, TSNC) avec le calendrier préliminaire des opérations, pour informer les membres des travaux à venir;
- Entretenir la carte interactive Suivi de la progression et programmation en cours des travaux forestiers de Laurentides-Lanaudière, en partenariat avec la TGIRT de Lanaudière et le MRNF, pour permettre aux entrepreneurs de mettre à jour le calendrier des travaux forestiers et ainsi informer les utilisateurs de la forêt des activités en cours et à venir;
- Jumeler les avis des travaux, transmis par les BGA, avec les fiches des chantiers.



## Interventions ciblées

La MRCAL assure l'administration et le suivi du volet des interventions ciblées liées à l'aménagement forestier, du PADF.

- Lancer l'appel de projets concernant les interventions ciblées sur l'ensemble du territoire des Laurentides;
- Coordonner les trois comités de priorisation pour considérer, sélectionner et émettre les recommandations sur les projets reçus en avril;
- Réaliser les Ententes de financement des projets retenus – 13 Projets pour un total de 259 897 \$.

Nom du projet	Secteur d'activité	Promoteur	Subvention accordée
Traverse Ferme-Neuve – Sainte-Anne-du-Lac	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Club Quad Destination Hautes-Laurentides	18 000 \$
Amélioration et pavage des chemins multiusages	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	MRC des Laurentides	20 000 \$
Aménagement forestier sur TPI	Travaux forestiers sur les territoires forestiers résiduels	MRC des Laurentides	8 000 \$
Documentation de l'état des cours d'eau avant et après les coupes forestières	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	OBVRPNS	19 655 \$
Mobilisation des bois en forêt privée	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Ou-taouais	30 000 \$
Aménagement forestier en TPI	Amélioration/réfection de chemins multiusages et travaux sylvicoles sur territoires forestiers	MRC d'Antoine-Labelle	58 000 \$
Amélioration du chemin Mc Caskill menant aux secteurs Kilby, Blueberry et des Bleuets du parc	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Société de développement du réservoir Kiamika	18 220 \$
Documentation de la performance de Skyroads, un outil de planification de chemins forestiers	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	Signature Bois Laurentides	16 000 \$
Implication des pourvoiries en aménagement forestier intégré et concertation	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	Association des pourvoiries des Laurentides	19 425 \$
Plan d'orientation et de valorisation de trois ravages de cerfs de Virginie de la forêt privée de la MRC d'Argenteuil	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés	16 700 \$
Réfection du chemin Grenier	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	9 948 \$
Amélioration du chemin du Lac 31 Mille	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	9 948 \$
Métavers forestier – Phase 2	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Table Forêt Laurentides	16 000 \$
<b>Total</b>			<b>259 896 \$</b>

## Orientations 2024

- Élaborer et présenter le bilan annuel et le registre des projets d'interventions ciblées au MRNF;
- Organiser, avec les MRC des Laurentides et le MRNF, le renouvellement de l'Entente PADF pour la période 2024-2027;
- Réaliser la planification annuelle en vue de l'obtention de l'enveloppe budgétaire prévue, pour soutenir les activités de la TGIRT et lancer le nouvel appel de projets d'interventions ciblées;
- Assurer l'amélioration continue des outils et méthodes de travail des TGIRT afin de répondre à l'évolution des besoins des membres et de respecter les nouvelles orientations;
- Organiser et coordonner les rencontres entre les membres et les partenaires des différents projets du plan de travail des TGIRT des Laurentides;
- Former et coordonner les comités de la TGIRT dans le but d'établir des objectifs locaux d'aménagement (enjeux) et recommander des solutions au Ministère;
- Compiler et partager les données concernant le transport forestier aux municipalités concernées afin de les assister dans leurs demandes au Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL);
- Poursuivre le déploiement d'ArcGIS Enterprise.



La MRC d'Antoine Labelle dispose d'un service d'évaluation foncière avec un évaluateur signataire exclusif à l'organisation. Le Service d'évaluation administre 37 107 dossiers répartis dans 17 municipalités et un vaste territoire non municipalisé.

La mission globale du service d'évaluation foncière de la MRCAL est de confectionner, dans le cadre législatif, réglementaire et normatif, les rôles d'évaluation en établissant une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire. Le service produit des extraits de haute qualité dans les délais en tenue à jour pour les municipalités et villes du territoire de la MRC.

## Réalisations 2023

### Rôle d'évaluation

Le service d'évaluation foncière a effectué la révision et le dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Kiamika, Lac-du-Cerf, Chute-Saint-Philippe, Mont-Saint-Michel, l'Ascension et Nominique, totalisant ainsi 12 521 dossiers.

Ces rôles d'évaluation sont confectionnés en considération du marché au 1er juillet 2022, période immobilière très active au Québec à la suite de la pandémie de la COVID-19. La variation des valeurs pour ces rôles se situe entre 50 % et 80 %, le taux le plus élevé depuis les 30 dernières années.

Valeurs aux rôles avant : **1 696 686 000 \$**

Valeurs aux rôles après : **2 795 655 600 \$**

## Quelques statistiques

**2 800**

contrats lus et modifiés au rôle

**5 117**

mises à jour de données de bâtiments

**249**

analyses de demandes de révision

**48**

valeurs ajoutées au rôle de 2e et 3e années (*année record*)

## Autres réalisations

- Mettre sur pied une entente de service avec la MRC des Laurentides pour l'inspection de 15 dossiers non-résidentiels;
- Mettre sur pied un programme de formation pour le technicien du secteur non-résidentiel, notamment en raison de l'entente avec la MRC des Laurentides;
- Compléter le projet de réforme cadastrale au Québec, après plus de 20 ans de travail;
- Poursuivre la collaboration dans le projet IHV, au volet taxation.

## Orientations 2024

- Procéder à la révision des rôles des municipalités de Mont-Laurier, Lac-des-Écorces et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, ce qui représente seulement trois municipalités, mais 10 981 dossiers à réviser;
- Analyser et appliquer la méthode du coût, la méthode du revenu et la méthode de comparaison;
- Implanter le logiciel Déclaration de travaux qui permettra d'augmenter l'efficacité dans le traitement des modifications mineures;
- Poursuivre l'entente avec la MRC des Laurentides sur la formation d'un technicien du secteur non-résidentiel;
- Poursuivre la collaboration dans le IHV, au volet taxation et nouveaux développements.

## Objectifs de réalisation

**10 981**

dossiers avec une nouvelle valeur au rôle

**2 500**

contrats à lire et à modifier

**2 900**

changements mineurs aux dossiers

**7 300**

visites de propriétés





La MRC d'Antoine-Labelle a délégué ses compétences en matière de développement économique et de promotion touristique au CLD d'Antoine-Labelle. Ainsi, le CLDAL a pour mission de favoriser la prospérité de notre territoire. Dans le cadre de sa vision, le CLD désire être reconnu comme une organisation déterminante en développement économique, en optimisation des entreprises et en culture entrepreneuriale.

#### Développement économique

- Mettre à jour les données économiques du territoire
- Actualiser le plan de soutien au développement économique
- Offrir un service d'accompagnement aux initiatives du milieu

#### Optimisation des entreprises

- Réaliser des activités de sensibilisation à l'optimisation
- Offrir un accompagnement d'affaires aux entreprises existantes
- Offrir un service d'adaptation aux changements climatiques et de réduction de l'impact environnemental

#### Culture entrepreneuriale

- Réaliser des activités de promotion de l'entrepreneuriat
- Créer et diffuser des activités de prédémarrage
- Offrir un accompagnement d'affaires au démarrage

Ainsi, Le CLD s'engage à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

#### Réalisations 2023

##### Fonds local d'investissement (FLI)

La MRC d'Antoine-Labelle confie le mandat de gestion du FLI, qui est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Le FLI peut être offert sous forme de prêt ou de capital-actions.

**15**

demandes d'aide  
financière

**9**

projets complétés

**776 538 \$**

en emprunt

**93 %**

de taux de survie des 5 dernières  
années des entreprises

### Fonds local d'investissement (FLI) - Relève

Le volet relève du FLI a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt.

**4** demandes d'aide financière

**125 000 \$** en emprunt

**9** projets complétés

**100 %** de taux de survie des 5 dernières années des entreprises

### Fonds - Programme Aide d'urgence aux PME - Feux

Le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises vise à maintenir les activités des entreprises, affectées par les feux de forêt du Québec de 2023, en soutenant temporairement les besoins de fonds de roulement.

**1**  
demande d'aide financière

**1**  
projet complété

**25 000 \$**  
en emprunt

### Fonds local de solidarité (FLS)

Le FLS est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois. C'est également un mandat de gestion confié par la MRCAL.

**14**  
demandes d'aide financière

**8**  
projets complétés

**228 782 \$**  
en emprunt

**96 %**  
de taux de survie des 5 dernières années des entreprises

### Fonds nouvel entrepreneur (NE)

Le fonds NE poursuit l'objectif de fournir un support technique et financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs désirant créer ou acquérir une première entreprise à but lucratif légalement constituée.

**4**  
demandes d'aide financière

**4**  
projets complétés

**25 000 \$**  
en subvention

**94 %**  
de taux de survie des 5 dernières années des entreprises

### Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Le CLD est mandaté par le Centre local d'emploi (CLE) de Mont-Laurier pour livrer la mesure STA d'Emploi-Québec. Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.

**8** projets complétés

**88 %** de taux de survie des 5 dernières années des entreprises

## **Orientations 2024**

- Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination. Cette offre de services pourra se faire, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé :
  - Maximiser l'impact des employés occupant le poste de conseiller;
  - Collaborer à l'offre de service de la Maison de l'Entrepreneur.
- Mettre en œuvre la Convention « Accès entreprise Québec », notamment :
  - Maintenir l'embauche de deux ressources à temps plein pour bonifier l'offre de services déjà existante sur le territoire de la MRC pour accompagner les entreprises et contribuer au réseau AEQ;
  - Agir, par l'entremise de son conseil d'administration, comme comité aviseur au sens de la Convention AEQ;
  - Produire les planifications, redditions de comptes et autres documents requis par le MEI dont le plan d'intervention et d'affectation des ressources;
  - Employer l'aide financière conformément aux modalités de la Convention.
- Agir à titre de délégué de la MRC dans la gestion du FLI et du FLS et être responsable de la mise en œuvre du développement économique local en ce qui a trait au FRR, pour et au nom de la MRC, notamment :
  - Déboursier 1 500 000 \$;
  - Débuter la mise en œuvre du plan de boucles de connectivités durables.
- Respecter les politiques d'investissement communes FLI et FLS approuvées par la MRC, notamment :
  - Réviser la politique d'investissement en concordance avec la révision de l'entente du ministère.
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale :
  - Actualiser la démarche de planification stratégique Synergie 17-21.
- Soutenir la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labbe, notamment :
  - Réalisation d'un plan de soutien à la promotion et à la commercialisation.
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire.



# ÉQUIPES DE TRAVAIL

## Administration générale



**Amélie Champagne**  
Adjointe administrative



**Anne-Marie Wauthy**  
Agente de développement en patrimoine immobilier



**Billie Piché**  
Coordonnatrice aux communications



**Caroline Richer**  
Directrice des Services financiers



**Danny Quevillon**  
Technicien informatique



**Dominique Gagné-Supper**  
Agente de développement culturel et du territoire



**Émilie Ducharme**  
Adjointe administrative



**Joelle Lafrenière**  
Agente de vitalisation



**Karine Labelle**  
Adjointe administrative de direction



**Lise Richard**  
Technicienne comptable



**Luc Diotte**  
Chargé de projet Internet haute vitesse



**Marianne Maurice Larente**  
Technicienne juridique



**Mathieu Meilleur**  
Coordonnateur régional en sécurité incendie



**Mélie Lauzon**  
Directrice des Services juridiques, du greffe et de l'approvisionnement



**Mireille Corbeil**  
Greffière de la Cour municipale



**Mylène Mayer**  
Directrice générale



**Myriam Gagné**  
Directrice générale adjointe



**Stéphanie Cormier**  
Technicienne comptable



**Yenisey Iznaga-Rodriguez**  
Concierge

## Aménagement du territoire



**Anabelle Pilotte**  
Technicienne en urbanisme



**Anne Carrier**  
Chargée de projet à l'environnement  
*Remplacement de congé de maternité*



**Ariane Caron-Davault**  
Chargée de projet à l'environnement  
*Congé de maternité*



**Charles Chevrier-Dion**  
Technicien en cartographie et géomatique



**Christian Boivin**  
Inspecteur adjoint des bâtiments des TNO



**Emmanuelle Marcil**  
Directrice adjointe



**Jeffrey Bélisle**  
Technicien en aménagement du territoire



**Jocelyn Campeau**  
Directeur



**Julie Grégoire**  
Adjointe administrative



**Kim Whelan**  
Adjointe administrative responsable des baux de villégiature

## ÉQUIPES DE TRAVAIL



**Luc Couture**  
Technicien forestier



**Nadia Brousseau**  
Chargée de projet en développement agroalimentaire



**Simon Turcotte**  
Technicien en foresterie et en gestion du territoire



**Sylvain Bélisle**  
Inspecteur des TNO



**Sylvie Labelle**  
Adjointe administrative responsable des baux de villégiature

## Évaluation foncière



**Alexandre Lozeau**  
Coordonnateur en évaluation



**Benoit Legault**  
Technicien en évaluation foncière



**Chantal Desjardins**  
Directrice adjointe

# ÉQUIPES DE TRAVAIL

## Évaluation foncière (suite)



**David Supper**  
Technicien en évaluation foncière



**Nicole Leduc**  
Technicienne en évaluation foncière



**Fabrice Bélanger**  
Technicien en évaluation foncière



**Philippe Tourangeau**  
Technicien en évaluation foncière



**François Garceau**  
Technicien en évaluation foncière



**Roger Diotte**  
Technicien en évaluation foncière



**Guy Quévillon**  
Directeur



**Roger Quévillon**  
Technicien en évaluation foncière



**Jean Niquet**  
Technicien en évaluation foncière



**Yannick Maurais**  
Technicien en évaluation foncière

## Gestion intégrée des ressources naturelles



**Amélie Guérin**  
Chargée de projet en développement et concertation du milieu naturel et forestier



**Kim Whelan**  
Adjointe administrative



**Claude Dionne**  
Directeur



**Sylvain Boivin**  
Technicien en cartographie et géomatique

# ÉQUIPES DE TRAVAIL

## CLD d'Antoine-Labelle



**Ariane Piché**  
Conseillère  
*Congé de maternité*



**Charlotte St-Jean**  
Conseillère  
*Congé de maternité*



**Émilie Chouinard**  
Agente de communications et de relations  
touristiques - *Congé de maternité*



**Francine Thibault**  
Adjointe à la direction



**Francyne Major**  
Conseillère



**Frédéric Houle**  
Directeur général



**Kelly Robinette**  
Conseillère



**Léonie Brosseau**  
Conseillère



**Manon Côté**  
Conseillère senior



**Marilyne Bolduc**  
Technicienne administrative



**Myriam Perrier**  
Adjointe aux communications

# CONSEIL ET COMITÉS

## Conseil de la MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. Le conseil de la MRC a tenu 10 séances régulières en 2023 et prévoit 10 séances régulières pour 2024.

- M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe
- Mme Diane Sirard, mairesse de Ferme-Neuve
- M. Michel Dion, maire de Kiamika
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- M. Nicolas Pentassuglia, maire de Lac-du-Cerf
- M. Michel Chouinard, maire de Lac-Saguay
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- M. Yves Bélanger, maire de La Macaza et préfet suppléant
- M. Jacques Allard, maire de l'Ascension
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. André-Marcel Évêquoz, maire de Mont-Saint-Michel
- Mme Francine Létourneau, mairesse de Nominique
- M. Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain
- M. David Cyr, maire de Notre-Dame-du-Laus
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Mme Jocelyne Lafond, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

## Comité administratif

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif, qui est composé de six élus. Les séances du comité administratif sont publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires et mairesses ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le conseil de la MRC sur divers comités ou organisations. Ce comité est élu tous les deux ans. Ainsi, le comité administratif élu en novembre 2023 est composé de :

- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. Yves Bélanger, maire de La Macaza et préfet suppléant
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- M. Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain



## Bureau des délégués de la MRC

- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. Yves Bélanger, maire de La Macaza et préfet suppléant
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge

## Comités créés en vertu d'une loi ou d'une entente

- Commission d'aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité sécurité publique
- Comité vitalisation
- Table de gestion intégrée des ressources - Nord
- Table de gestion intégrée des ressources - Sud
- Comité multiressource des territoires publics intramunicipaux
- Comité régional du patrimoine immobilier
- Comité directeur du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Projet signature innovation
- Comité de démolition des TNO



# CONSEIL ET COMITÉS

## Comités créés par la MRC

- Comité culturel
- Comité de sélection
- Comité attractivité
- Comité pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
- Comité d'évaluation foncière
- Comité intermunicipal de la cour municipale
- Comité de vigilance de la RIDL
- Comité de vigilance de la RIDR
- Comité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sécurité civile
- Comité sur le développement de l'industrie acéricole régionale

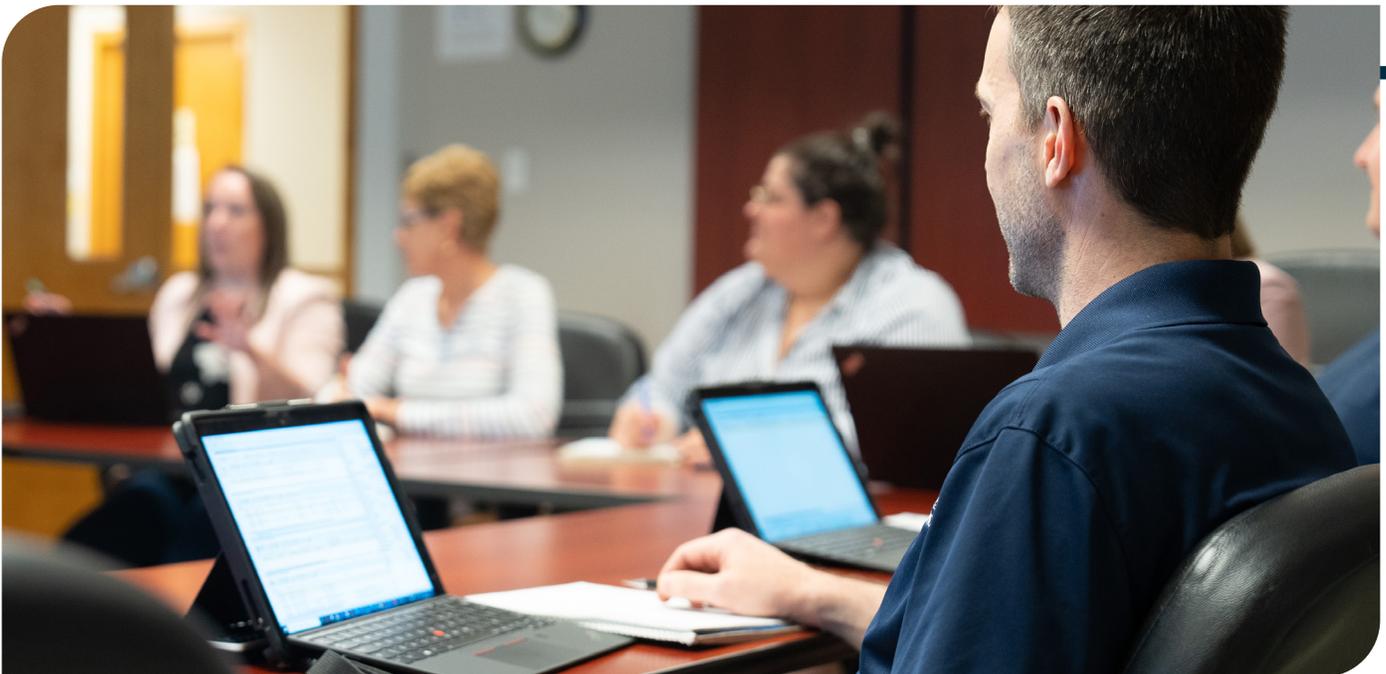
## Comités externes à la MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

- CLD d'Antoine-Labelle
- Conseil de la culture des Laurentides
- Société d'aide au développement de la collectivité
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- Parcs régionaux
- Organismes de bassins versants
- Comité consultatif régional - Ministère de la Famille | Services de garde éducatifs à l'enfance
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle

\* Liste non exhaustive.

Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions. En ce sens, la MRC d'Antoine-Labelle tient également à remercier tous les membres des comités externes à l'organisation qui apportent leur expertise et leur savoir-faire précieux.





**MRC**  
d'Antoine-Labelle

425, rue du Pont,  
Mont-Laurier (QC) J9L 2R6  
**819 623-3485**  
[www.mrcal.ca](http://www.mrcal.ca)



**CLD**  
d'Antoine-Labelle

425, rue du Pont,  
Mont-Laurier (QC) J9L 2R6  
**819 623-1540**  
[www.cldal.com](http://www.cldal.com)